

Analyse de la perception des communautés sur les problématiques de paix et sécurité Endline du Programme de Résilience et de la Cohésion Sociale au Sahel (PROGRESS) - Burkina Faso

Rapport final

Réalisation

Avril 2024

Soumis aux :

Partenaires du consortium du PROGRESS

Soumis par :

Groupe de Recherche et d'Analyse Appliquées pour Développement (GRAAD)

09 BP 696 Ouagadougou 09

Burkina Faso

Fix.: 00226 2536 1841

Mob.: 00226 7735 8099

Courriel : damien.lankoande@graadburkina.org

Etude

Analyse de la perception des communautés sur les problématiques de paix et sécurité du Programme de Résilience et de la Cohésion Sociale au Sahel (PROGRESS) Burkina Faso - EndLine

Avril 2024

Tâches et livrables

Rapport final EndLine

Auteurs

Gountiéni D. LANKOANDE

Diane Ruth N-W HIEN

Cette étude est rendue possible grâce à l'Union Européenne sous financement octroyé au consortium d'ONG dont ACF est le Lead. Elle a été mise en œuvre indépendamment par le Groupe de Recherche et d'Analyse Appliquées pour le Développement (GRAAD) avec l'appui de l'équipe technique du PROGRESS au niveau des organisations membres du consortium. Le contenu de ce rapport relève de la responsabilité d'ACF et ne saurait refléter nécessairement celle de l'UE.

Remerciements

L'équipe du GRAAD en charge de cette évaluation finale du Programme de Résilience et de la Cohésion Sociale au Sahel (PROGRESS) tient à exprimer ses sincères remerciements à Action Contre la Faim (ACF) et toute l'équipe de suivi qu'elle a mise en place, pour ses orientations pertinentes fournies notamment lors de la réunion de cadrage et tout au long du processus de mise en œuvre de cette mission. Elle souhaite également exprimer sa gratitude envers les autres partenaires d'exécution du PROGRESS au Burkina Faso pour leurs contributions éclairées et avisées.

Par ailleurs, l'équipe tient à exprimer sa reconnaissance envers les partenaires étatiques du PROGRESS, ainsi qu'envers les divers départements, directions et équipes répartis dans les différentes régions d'intervention du PROGRESS. Leur accompagnement a permis aux équipes de travailler dans la quiétude malgré la situation d'insécurité qui prévaut dans certaines localités. Nous disons également merci aux autorités administratives et locales qui ont pris de leur temps pour répondre à nos questions.

Enfin, nous tenons à remercier vigoureusement les agents de collecte des données pour leur travail sur le terrain qui a permis la collecte des données nécessaires à la production du présent rapport.

Sigles et Abréviations

ACF	Action Contre la Faim
ATT	Association TIN TUA
CAPI	Computer-Assisted Personal Interviews
CS PRO	Census et Survey Processing System
CVD	Comité Villageois de Développement
DEPST	Division d'Enseignement Primaire Secondaire et Technique
GRAAD	Groupe de Recherche et d'Analyse Appliquées pour le Développement
IND	Indice
MEL	Monitoring Evaluation and Learning (Suivi, Evaluation et Apprentissage)
OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OVPREGECC	Observatoire Villageois de Prévention et de Gestion des Conflits Communautaires
PROGRESS	Programme de Résilience et de la Cohésion Sociale au Sahel
SFCG	Search For Common Ground
SPSS	Statistical Package for the Social Sciences
STATA	Software for Statistics and Data Science
TdH	Terre des Hommes
TDR	Termes de Référence
UE	Union Européenne

Table des matières

REMERCIEMENTS	3
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	4
TABLE DES MATIERES	5
LISTE DES TABLEAUX	7
LISTE DES TABLEAUX	8
RESUME EXECUTIF.....	9
1. INTRODUCTION.....	14
1.1. CONTEXTE DE L'INTERVENTION	14
1.2. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS.....	15
1.3. FINALITE DE L'EVALUATION.....	16
1.3.1. <i>Questions clés de l'étude</i>	16
1.3.2. <i>Objectifs et résultats de l'étude</i>	16
2. METHODOLOGIE	17
2.1. CIBLAGE ET PERIODE DE L'ETUDE	17
2.1.1. <i>Zone d'étude</i>	17
2.1.2. <i>Population cible</i>	17
2.1.3. <i>Déroulement global de l'étude</i>	18
2.2. METHODE DE COLLECTE DES DONNEES.....	18
2.3. ÉCHANTILLONNAGE	18
2.4. OUTILS DE COLLECTE DE DONNEES.....	20
2.5. DEROULEMENT DE L'ETUDE	20
2.5.1. <i>Formation agents de collecte et prétest</i>	20
2.5.2. <i>Prétest sur le terrain</i>	20
2.5.3. <i>Processus de collecte des données</i>	21
2.5.4. <i>Contrôle de la qualité des données</i>	21
2.6. ANALYSE DES DONNEES QUANTITATIVES	21
2.7. ASPECTS REGLEMENTAIRES ET ETHIQUES.....	22
2.8. LIMITES ET STRATEGIES D'ATTENUATION	22
3. RESULTATS DE L'ETUDE	23
3.1. PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'ECHANTILLON	23
3.1.1. <i>Répartition des enquêtés selon le statut de résidence</i>	23
3.1.2. <i>Répartition des enquêtés selon le type de bénéficiaire et le sexe</i>	23
3.1.3. <i>Répartition des enquêtés selon l'âge et le niveau d'instruction</i>	24
3.1.4. <i>Répartition des enquêtés selon la religion</i>	25
3.1.5. <i>Répartition selon la langue</i>	26
3.1.6. <i>Répartition des enquêtés selon la principale activité</i>	27
3.1.7. <i>Répartition des autorités enquêtées selon la province</i>	28
3.2. ANALYSE DES CONNAISSANCES SUR LA PREVENTION ET LA GESTION DES CONFLITS..	28
3.2.1. <i>Connaissance/existence des mécanismes ou institutions de gestion des conflits</i>	29
3.2.2. <i>Typologie des mécanismes ou institutions de gestion des conflits identifiés</i>	31
3.3. ANALYSE DE L'IMPLICATION DES COMMUNAUTES DANS LA PREVENTION ET LA GESTION DES CONFLITS COMMUNAUTAIRES	32
3.3.1. <i>Prise en compte de la gestion inclusive des conflits communautaires</i> ..	32

3.3.2.	<i>Canaux de prise en compte de l'avis des populations dans la gestion des conflits.....</i>	35
3.3.3.	<i>Appréciation de la gestion des conflits communautaires</i>	36
3.4.	ANALYSE DE L'IMPLICATION DES POPULATIONS DANS LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES.....	37
3.4.1.	<i>Prise en compte de la gestion inclusive des ressources naturelles.....</i>	37
3.4.2.	<i>Appréciation de la gestion inclusive des ressources naturelles.....</i>	39
3.5.	ANALYSE DES PERCEPTIONS SUR LA GESTION DES SERVICES DE BASE	40
3.5.1.	<i>Services accessibles dans les localités enquêtées.....</i>	40
3.5.2.	<i>Prise en compte des avis des populations dans la fourniture des services de base.....</i>	42
3.6.	PRISE EN COMPTE DES OPINIONS DANS LES DIFFERENTES COMPOSANTES	43
3.7.	PERCEPTION D'AMELIORATIONS DANS LA ZONE D'INTERVENTION : ETAT ET DE VARIATION	46
3.7.1.	<i>Perception sur les composantes</i>	46
3.7.2.	<i>Perception sur les relations inter/intracommunautaires</i>	51
3.7.3.	<i>Perception sur relations inter/intrareligieuses avec les institutions locales</i>	53
3.7.4.	<i>Perception des bénéficiaires sur l'amélioration des relations intergénérationnelles.....</i>	55
3.7.5.	<i>Perception sur la réduction des conflits communautaires.....</i>	57
3.7.6.	<i>Perception sur les relations entre habitants et représentants de l'État..</i>	59
	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	66
	CONCLUSION	66
	LEÇONS ET RECOMMANDATIONS	66
	ANNEXE	69

Liste des tableaux

Tableau 1 : Zone couverte par l'évaluation selon la province et la commune	17
Tableau 2 : Répartition de l'échantillon selon la commune et le type d'enquête	19
Tableau 3 : Répartition des enquêtés selon le type de bénéficiaire et le sexe (%).....	24
Tableau 4 : Connaissance des mécanismes ou institutions de gestion des conflits selon la commune (%).....	30
Tableau 5 : Mécanismes formels et informels cités par les répondants	31
Tableau 6 : Gestion inclusive et équitable des conflits communautaires.....	33
Tableau 7 : Canaux de prise en compte des avis des populations dans la gestion des conflits communautaires	35
Tableau 8 : Gestion inclusive et équitable des ressources naturelles (%)	37
Tableau 9 : Gestion inclusive des services de base (%)	43
Tableau 10 : Répartition des données prise en compte des opinions dans les différentes composantes (%).....	44
Tableau 11 : Bénéficiaires estimant qu'au moins une des 3 composantes s'est améliorée (%)	46
Tableau 12 : Bénéficiaires estimant que 2 des 3 composantes se sont améliorées (%)	48
Tableau 13 : Bénéficiaires estimant que les 3 composantes se sont améliorées (%).....	50
Tableau 14 : Bénéficiaires estimant que les relations inter/intracommunautaires se sont améliorées (%).....	52
Tableau 15 : Bénéficiaires estimant que les relations intrareligieuses se sont améliorées (%)	54
Tableau 16 : Bénéficiaires estimant que les relations intergénérationnelles se sont améliorées (%).....	56
Tableau 17 : Bénéficiaires estimant que les conflits communautaires ont diminué. Elles attribuent cette diminution aux individus et aux institutions formelles et informelles appuyées par le projet (%)	57
Tableau 18 : Bénéficiaires indiquant que la communication et la collaboration entre les communautés et les autorités locales (formelles) se sont améliorées (%)	59
Tableau 19 : Répondants qui disent être impliqués dans le processus de prise de décision enclenché par les autorités locales (%)	60
Tableau 20 : Répondants jeunes qui disent être impliqués dans le processus de prise de décision enclenché par les autorités locales (%).....	61
Tableau 21 : de répondants ciblés qui considèrent que les produits d'activités médiatiques ont contribué à améliorer leur perception des autres communautés et opinions sur les conflits qui les affectent (%).....	64

Liste des tableaux

Graphique 1 : Répartition des enquêtés selon le statut de résidence	23
Graphique 2 : Répartition des enquêtés selon la tranche d'âge et le niveau d'instruction	24
Graphique 3 : Répartition des enquêtés selon la religion	26
Graphique 4 : Répartition des enquêtés selon la langue	26
Graphique 5 : Répartition des enquêtés selon la principale activité	27
Graphique 6 : Répartition des autorités enquêtées selon la province	28
Graphique 7 : Connaissance des mécanismes ou institutions de gestion des conflits	30
Graphique 8 : Connaissance des mécanismes ou institutions de gestion des conflits selon le sexe	31
Graphique 9 : Appréciation de la gestion des conflits communautaires par les institutions locales	37
Graphique 10 : Appréciation de la gestion inclusive des ressources naturelles	40
Graphique 11 : Perception des populations sur l'accessibilité des services de base (%)	41
Graphique 12 : État et variation de l'indicateur avant et après le projet	49
Graphique 13 : État et variation de l'indicateur avant et après le projet (%)	51
Graphique 14 : État et variation de l'indicateur avant et après le projet (%)	51
Graphique 15 : État et variation de l'indicateur avant et après le projet selon le statut de bénéficiaire et le sexe	52
Graphique 16 : État et variation de l'indicateur avant et après le projet	53
Graphique 17 : État et variation de l'indicateur avant et après le projet selon le statut de bénéficiaires et le sexe	55
Graphique 18 : État et variation de l'indicateur avant et après le projet	55
Graphique 19 : État et variation de l'indicateur avant et après le projet selon le statut de bénéficiaires et le sexe	56
Graphique 20 : État et variation de l'indicateur avant et après le projet	63
Graphique 21 : État et variation de l'indicateur avant et après le projet	65

Résumé exécutif

Contexte et objectif

La présente étude intervient dans un contexte de défis sécuritaires et économiques importants dans les régions transfrontalières du Burkina Faso, du Mali et du Niger, marqué par des conflits fonciers, des mouvements migratoires inquiétants et une montée de l'extrémisme violent.

Face à cette situation, l'objectif général du Programme de Résilience et de la Cohésion Sociale au Sahel (PROGRESS) est d'améliorer les conditions de vie, la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, de gérer les conflits communautaires et de promouvoir la cohésion sociale des populations vivant en situation de vulnérabilité. Pour atteindre ces objectifs, cinq résultats sont attendus, notamment l'accès à un système de protection sociale pour les ménages vulnérables, l'accès aux services sociaux de base pour les personnes des zones d'intervention du projet, l'amélioration des relations entre les habitants et les représentants des autorités de l'État et entre les communautés résidentes des zones transfrontalières entre les trois pays.

Le présent exercice d'évaluation vise à analyser la perception des communautés sur les questions de paix et de sécurité après quatre années de mise en œuvre de ce programme PROGRESS. Les objectifs spécifiques incluent l'analyse des relations entre les populations et les représentants de l'État dans les zones d'intervention, ainsi que l'analyse de la cohésion sociale, de la prévention et de la gestion des conflits avec les habitants des communes du projet. Pour atteindre ces objectifs, l'évaluation établit les niveaux des indicateurs de suivi de la performance du projet et fournit des recommandations pour des interventions futures potentiellement plus efficaces.

Méthode de collecte

Cette étude sur les perceptions des communautés de bénéficiaires a été menée dans neuf communes réparties dans trois provinces et deux régions, couvrant ainsi une partie représentative des localités d'intervention et des bénéficiaires du PROGRESS. La population cible comprenait les bénéficiaires directs du programme paquet multisectoriel (R1), les non-bénéficiaires vivant dans les communautés concernées par les activités de cohésion sociale, ainsi que les leaders traditionnels, religieux et les autorités locales. La collecte de données a débuté dans la deuxième semaine d'avril 2024 et s'est achevée à la fin du même mois, après une série de formations en ligne et des prétests pour ajuster les outils et la méthodologie.

Pour répondre aux objectifs fixés, l'équipe a utilisé à la fois des approches qualitative et quantitative pour recueillir les données, combinant des revues documentaires avec des entretiens structurés et des questionnaires. L'échantillonnage a été réalisé en utilisant une approche aléatoire stratifiée par type d'acteur, avec une taille prévisionnelle d'échantillon de 936 individus. Malgré les difficultés logistiques et

sécuritaires dans certaines zones, l'enquête a atteint son objectif initial avec un taux de couverture de 100%. Les résultats ont été analysés en utilisant des méthodes statistiques descriptives et analytiques, présentés sous forme de tableaux et de graphiques pour faciliter la compréhension. Les analyses ont porté sur 926 enquêtés, certains individus ayant été supprimés pour des raisons de qualité. En ce qui concerne les enquêtes relatives aux autorités locales, elles ont touché 87 personnes.

Résultats de l'étude

Globalement, le PROGRESS a réussi à contribuer à améliorer l'inclusion des communautés dans les processus de décision au niveau local et a renforcé les relations inter/intracommunautaires et inter/intrareligieuses. Des défis persistent cependant, notamment en ce qui concerne la prise en compte des préoccupations relatives à la gestion des ressources naturelles et à l'accès aux services de base. Il est donc crucial de renforcer les efforts entrepris pour intégrer ces préoccupations, en mettant l'accent sur la transparence et la redevabilité au titre d'interventions futures.

De plus, le projet a renforcé les capacités locales dans la gestion des conflits. Sur cette question, il est fortement recommandé de capitaliser et de partager les bonnes pratiques afin de favoriser l'apprentissage continu.

Enfin, la comparaison avec les données l'étude de référence suggère une diminution non négligeable des conflits communautaires. Ce résultat marque également l'importance de capitaliser sur les succès enregistrés en consolidant les mécanismes locaux de prévention et de gestion des conflits qui fonctionnent bien pour assurer leur durabilité à long terme. Le tableau suivant présente la synthèse des indicateurs clés.

Tableau : Synthèse de la valeur des et des variations des indicateurs clés du PROGRESS

Indicateur	Indicateur BaseLine (%)	Indicateur EndLine (%)	Variation
OS2IND1 : % des bénéficiaires qui considèrent que leurs préoccupations (relatives à la gestion inclusive et équitable des conflits communautaires, l'accès aux ressources naturelles et à la fourniture des services de base) ont été prises en compte par les institutions locales (formelles et informelles) :			
IND1.IG 1 : % des bénéficiaires qui estiment que leurs opinions sur au moins une des 3 composantes ont été prises en compte par les institutions locales (formelles et informelles)	18,76	63,6	44,84
IND1.IG 2 : % des bénéficiaires qui estiment que leurs opinions sur au moins 2 des 3 composantes ont été prises en compte par les institutions locales (formelles et informelles)	47,71	91	43,29
IND1.IG 3 : % des bénéficiaires qui estiment que leurs opinions sur les 3 composantes ont été	33,53	89,9	56,37

Indicateur	Indicateur BaseLine (%)	Indicateur EndLine (%)	Variation
prises en compte par les institutions locales (formelles et informelles)			
IND1.1 : % des bénéficiaires qui estiment que la gestion inclusive et équitable des conflits communautaires a été considérée par les institutions locales (formelles et informelles)	66,92	63,6	-3,32
IND1.2 : % des bénéficiaires qui estiment que leurs perceptions/opinions sur l'accès équitable aux ressources naturelles ont été prises en compte par les institutions locales (formelles et informelles)	75,7	78,1	2,4
IND1.3 : % des bénéficiaires qui estiment que leurs points de vue sur la fourniture des services de base ont été pris en compte par les institutions locales (formelles et informelles)	75,7	18,3	-57,40
IND 2 : % des bénéficiaires qui perçoivent une amélioration des relations inter/intracommunautaires, inter/intrareligieuses, intergénérationnelles			
IND2.IG1 : % de bénéficiaires qui estiment qu'au moins une des trois composantes s'est vu améliorer avec les institutions locales	13,71	64	50,29
IND2.IG2 : % de bénéficiaires qui estiment que 2 des trois composantes se sont améliorées avec les institutions locales	26,24	90,8	64,56
IND2.IG3 : % de bénéficiaires qui estiment que les trois composantes se sont améliorées avec les institutions locales	60,05	89,8	29,75
IND2.1 % de bénéficiaires qui estiment que les relations inter/intracommunautaires se sont améliorées	76,04	64	-12,04
IND2.2 % de bénéficiaires qui estiment que les relations intrareligieuses se sont améliorées	64,34	61,1	-3,24
IND2.3 % de bénéficiaires qui estiment que les relations intergénérationnelles se sont améliorées	70,88	63,6	-7,28
IND 3 : % de bénéficiaires qui estiment que les conflits communautaires ont diminué. Elles attribuent cette diminution aux individus et aux institutions formelles et informelles appuyées par le projet	38,63.	56,4	17,77
IND 4 : % de bénéficiaires qui attribuent cette diminution aux individus et aux institutions formelles et informelles appuyées par le projet	36,62	0,1	-36,52
R4IND1 : % de personnes indiquant que la communication et la collaboration entre les communautés et les autorités locales (formelles) se sont améliorées.	50,51	50,3	-0,21
R4IND2 : % des autorités qui reconnaissent l'importance de la participation des citoyens	-	99,5	99,50

Indicateur	Indicateur BaseLine (%)	Indicateur EndLine (%)	Variation
dans la gouvernance locale ou dans la gestion des services			
R4IND3.1 : % des répondants qui disent être impliqués dans le processus de prise de décision enclenché par les autorités locales	20,6	18,9	-1,70
R4IND3.2 : % des répondants jeunes qui disent être impliqués dans le processus de prise de décision enclenché par les autorités locales.	7,28	21,9	14,62
R5IND1 : % d'acteurs locaux et membres des instances locales de prévention et de gestion des conflits dont les connaissances et les capacités en matière de gestion de conflits se sont améliorées.	86,33	100	13,67
R5IND3 : % de répondants ciblés qui considèrent que les produits d'activités médiatiques ont contribué à améliorer leur perception des autres communautés et opinions sur les conflits qui les affectent	31,8	51,1	19,30
R5IND4 : % des répondants dans les communes ciblées qui attestent que les mécanismes locaux de gestion des conflits contribuent à une amélioration de la prévention et de la gestion des conflits locaux.	52,3	24,8	-27,50

Source : données de l'étude

Leçons et recommandations

• Leçon 1

Le succès du PROGRESS illustre de manière convaincante que, même dans des contextes de crise significative, les projets visant à renforcer la cohésion sociale peuvent générer des impacts positifs significatifs.

Cette réussite souligne ainsi l'efficacité des interventions relativement bien ciblées comme celles de PROGRESS pour améliorer les relations intercommunautaires et promouvoir la stabilité sociale, même dans des environnements marqués par l'instabilité et les défis sécuritaires.

• Recommandations 1.1

Dans le contexte social actuel du Burkina Faso, les résultats du PROGRESS marquent la pertinence et la nécessité de poursuivre les efforts dans la direction prise par le projet. Aussi, il est vivement recommandé de renforcer et d'élargir les actions entreprises afin de consolider les progrès réalisés jusqu'à présent.

En soutenant les initiatives existantes et en intensifiant les mesures visant à promouvoir la paix et la cohésion sociale, le projet peut contribuer davantage aux efforts du gouvernement burkinabè pour l'instauration d'un climat de cohésion sociale renforcé au sein des communautés.

- **Leçon 2**

Bien qu'ayant été globalement un succès, les améliorations et gains produits par PROGRESS ne bénéficient pas de la même manière aux différentes localités et groupes ciblés. Par exemple, en ce qui concerne les relations inter/intracommunautaires et inter/intra-religieuses, l'étude a relevé des améliorations, mais aussi des baisses observées pour certaines catégories de cibles. Des baisses sont également enregistrées pour la prise en compte des opinions dans la gestion inclusive et équitable des conflits communautaires, pour l'efficacité des mécanismes locaux de gestion des conflits, etc.

- **Recommandation 2.1**

Identifier les facteurs spécifiques qui ont contribué à la diminution des relations intergénérationnelles et intrareligieuses, et concevoir des interventions mieux ciblées pour renforcer ces aspects des relations communautaires.

- **Recommandation 2.2**

Capitaliser sur les perceptions positives en renforçant et en continuant à soutenir les mécanismes locaux de prévention et de gestion des conflits. Pour la durabilité des acquis, cette capitalisation devra s'intéresser particulièrement aux modalités de transfert des bonnes pratiques aux leaders communautaires et à l'administration locale.

- **Recommandation 2.3**

Poursuivre les efforts de renforcement des capacités des acteurs locaux dans la gestion des conflits, en mettant l'accent sur le partage de bonnes pratiques et l'apprentissage continu.

- **Leçon 3**

L'inclusion des communautés dans les processus décisionnels est importante et possible. Avec les activités menées par PROGRESS, l'amélioration significative de la prise en compte des opinions des bénéficiaires dans les localités d'intervention l'atteste. Le pourcentage des bénéficiaires estimant que leurs opinions ont été prises en compte par les institutions locales a augmenté de manière remarquable, passant de 18,76% à 63,6%.

- **Recommandation 3.1**

Renforcer et pérenniser les mécanismes de participation citoyenne dans la gouvernance locale mis en place et/promu, en continuant à encourager l'écoute et la prise en compte des opinions des bénéficiaires dans les processus de décision au niveau local. À ce titre, la sensibilisation et le rapprochement "administration locale - communauté" sont des outils d'intérêt.

1. Introduction

1.1. Contexte de l'intervention

Depuis près d'une décennie, les régions transfrontalières du Burkina Faso, du Mali et du Niger sont confrontées à des enjeux sécuritaires complexes et à des vulnérabilités économiques et sociales prononcées.

Dans les zones rurales, les systèmes de production agricole reposent largement sur les cultures céréalières telles que le sorgho, le mil, le maïs et le riz, ainsi que sur l'élevage transhumant et le petit élevage. Ces systèmes sont sensibles aux effets du changement climatique, notamment les variations des précipitations et la pression croissante sur les ressources naturelles telles que les terres agricoles et les points d'eau, qui exacerbent les frictions entre les communautés.

L'analyse de la dynamique actuelle des conflits met en lumière la prédominance des conflits fonciers entre agriculteurs et éleveurs marqués par des pics saisonniers. Elle montre par ailleurs que le caractère transfrontalier des localités cibles joue un rôle crucial dans la nature des conflits observés. Depuis toujours, la région des trois frontières connaît des mouvements migratoires importants, avec des troupeaux maliens et burkinabè partageant des réserves de pâturage et des zones de transhumance communes. Cette situation aggrave la pression sur les ressources pastorales, accentuée par les cycles de sécheresse et la concentration des animaux, suscitant ainsi des tensions autour de l'exploitation des pâturages, des terres salées et des points d'eau.

Au fil des années, on observe une montée du discours sur l'autochtonie et l'inaliénabilité des terres, visant à légitimer l'appropriation foncière par certaines collectivités se considérant comme « autochtones », au détriment des « allogènes », et remettant en cause les conventions foncières conclues par leurs ancêtres. Ces revendications, soutenues par certains acteurs locaux et souvent peu prises en compte par les autorités, affaiblissent les relations entre les communautés et les États ainsi que les relations intercommunautaires. Elles alimentent les sentiments d'injustice et de marginalisation sociale, offrant ainsi aux groupes extrémistes un terrain propice au développement de leur idéologie dans les trois pays.

Au Niger, entre septembre et décembre 2021, les régions de Tillabéri, Tahoua, Diffa et Maradi ont été touchées par l'activisme des groupes armés non étatiques, entraînant 976 incidents de protection et affectant 2 565 personnes, selon l'OCHA (Mars 2022). Ces incidents ont entraîné une augmentation des déplacements de population, exacerbant ainsi les tensions intercommunautaires et compromettant l'accès aux services de base. Aujourd'hui encore, du fait de cet activisme, les provinces de la Kossi, du Sourou et de la Tapoa sont fortement touchées par ce phénomène de déplacés internes. Selon les données du SP/CONASUR, le Burkina Faso compte 2,06 millions de personnes déplacées internes au 31 mars 2023. Au Mali, comme

dans les deux autres pays, malgré les énormes efforts fournis par les États, le problème se posait dans les mêmes termes.

Pour apporter sa contribution à inverser les tendances, Action Contre la Faim (ACF), en collaboration avec ACTED, SFCG, TDH et des associations telles que TIN TUA et WUPAKWE au Burkina, TASSAGHT au Mali et ADKOUL au Niger, a sollicité et obtenu un financement de l'Union Européenne (UE) pour contribuer à améliorer les conditions de vie, renforcer la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, gérer les conflits communautaires et promouvoir la cohésion sociale des populations vulnérables dans les régions les plus fragiles des frontières entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger à travers la mise en œuvre du Programme de Résilience et de la Cohésion Sociale au Sahel (PROGRESS).

Le projet, d'une durée de 48 mois (mai 2020-mai 2024) est intervenu dans 21 communes, dont 3 au Niger (régions de Tillabéri et Tahoua : Abala, Banibangou, Tillia), 9 au Burkina Faso (Provinces de la Kossi, du Sourou et de la Tapoa : Kantchari, Diapaga, Botou, Kassoum, Di, Barani, Bomborokuy, Nouna, Lanfièra) et 9 au Mali (régions du Centre et du Nord : Bondo, Dinangourou, Dioungani, Dougouténé I, Koro, Yoro, N'Tillit, Tessit, Anderamboukane).

1.2. Objectifs et résultats attendus

Le PROGRESS a été défini avec pour objectif général de contribuer à "Améliorer les conditions de vie, la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, gérer les conflits communautaires et promouvoir la cohésion sociale des populations vulnérables dans les régions les plus fragiles des frontières entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger". Il s'agissait spécifiquement de travailler à :

- renforcer les moyens d'existence des populations agricoles et pastorales en renforçant de manière durable et structurelle leur résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et ;
- appuyer les communautés et institutions locales dans la prévention des conflits et le renforcement de la cohésion sociale.

Pour atteindre ces objectifs, cinq (5) résultats sont attendus :

- favoriser l'accès de 5145 ménages très vulnérables à un système de protection sociale ;
- accès de 276 110 personnes aux services sociaux de base ;
- préservation et promotion des moyens d'existence auprès de 9 050 ménages dont 5154 ménages très vulnérables bénéficiant d'un paquet multisectoriel ;
- amélioration des relations entre les habitants et les représentants des autorités de l'État dans les communes du projet et ;
- amélioration de la cohésion sociale, de la prévention et de la gestion des conflits pour les habitants des communes du projet.

Après sa mise en œuvre, l'objectif de ce travail est d'évaluer les résultats obtenus par le PROGRESS en analysant les perceptions des communautés sur les questions de paix et de sécurité, à travers différents indicateurs spécifiquement définis à cette fin. C'est dans cette optique que ce rapport d'évaluation trouve toute sa pertinence. Les paragraphes suivants en définissent plus clairement la finalité.

1.3. Finalité de l'évaluation

1.3.1. Questions clés de l'étude

La présente analyse vise à évaluer la situation finale de la perception des communautés relativement aux questions de paix, de sécurité, de cohésion sociale. Dans ce sens, les questions suivantes guideront l'étude.

- Quelle est la situation finale de la perception des bénéficiaires sur les relations entre les populations et les représentants des autorités de l'État dans les zones d'intervention du projet ?
- Quelle est la situation finale de la perception de population en termes de cohésion sociale, de prévention et de gestion des conflits pour les habitants des communes du PROGRESS ?

Pour répondre au mieux à ces questions, l'évaluation poursuit les objectifs définis dans le point suivant.

1.3.2. Objectifs et résultats de l'étude

Cette étude a pour objectif général d'analyser la perception des communautés sur les problématiques de paix et sécurité, et d'établir le niveau des indicateurs de suivi de la performance du projet après quatre (4) années de mise en œuvre. Il s'agit spécifiquement de :

- analyser la situation finale de la perception des relations des populations et des représentants des autorités de l'État dans les zones d'intervention du projet ;
- analyser la situation de la perception de population en termes de cohésion sociale, de la prévention et de la gestion des conflits pour les habitants des communes du projet.

En termes de résultats, l'analyse a visé à établir les niveaux des indicateurs de suivi de la performance du PROGRESS. À cet effet :

- la situation finale de la perception des relations des populations et des représentants des autorités de l'État dans les zones d'intervention du PROGRESS a été analysée ;
- la situation finale de la perception de population en termes de cohésion sociale, de la prévention et de la gestion des conflits pour les habitants des communes du PROGRESS a été analysée.

Pour présenter de manière organisée les résultats de l'évaluation finale, le présent rapport est articulé autour de trois grandes sections. Après cette introduction, la section 2 détaille la méthodologie utilisée. Les résultats et constatations sont exposés dans la section 3, tandis qu'une section dédiée aux leçons tirées et aux recommandations clôt ce rapport.

2. Méthodologie

2.1. Ciblage et période de l'étude

2.1.1. Zone d'étude

L'évaluation a été exécutée dans une partie représentative des localités d'intervention et de bénéficiaires des activités du PROGRESS. Dans la pratique, elle a couvert 58 villages et secteurs répartis dans neuf (9) communes, trois (3) provinces et deux (2) régions. Le tableau 1 suivant présente la zone de couverture des travaux selon la province et la commune.

Tableau 1 : Zone couverte par l'évaluation selon la province et la commune

Province	Tapoa	Sourou	Kossi
Commune			
Kantchari	X		
Botou	X		
Diapaga	X		
Di		X	
Kassoum		X	
Lanfièra		X	
Nouna			X
Barani			X
Bomborokuy			X

Source : données de l'enquête

2.1.2. Population cible

La population cible est la principale source des données analysées dans ce rapport. Elle est constituée de personnes-ressources sélectionnées pour répondre aux questions d'évaluation structurée dans les outils de collecte élaborés à cet effet. Ce sont :

- les bénéficiaires directs du paquet multisectoriel : personnes vivant dans les ménages très pauvres ayant bénéficié des activités de protection sociale (transferts monétaires) et des autres résultats du programme ;
- les personnes non bénéficiaires du paquet multisectoriel vivant dans les communautés bénéficiant des activités de cohésion sociale (sensibilisations, activités de rapprochement intra et intercommunautaires, etc.) ;

- les leaders traditionnels, religieux, les collectivités locales et les autorités administratives.

2.1.3. Déroulement global de l'étude

L'évaluation a débuté par un atelier de cadrage en ligne le 12 mars 2024, suivie d'une première révision des questionnaires, du recrutement et de la formation des agents de collecte des données qui s'est déroulée du 27 mars au 8 avril 2024, également en ligne par Zoom et WhatsApp. Cette formation a inclus des prétests réalisés au cours de la même période, permettant ainsi une deuxième correction et la finalisation des outils. La collecte de données sur le terrain a débuté dans la deuxième semaine du mois d'avril 2024 et s'est achevée à la fin du même mois parallèlement avec le début de l'analyse des données et la rédaction du présent rapport.

2.2. Méthode de collecte des données

L'étude a utilisé les approches qualitative et quantitative afin de collecter les données auprès des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet. En s'appuyant sur la revue de littérature et les enquêtes de terrain, elle a collecté deux types de données : les données primaires et les données secondaires.

- **Revue documentaire.** Elle a été utilisée pour la collecte des données secondaires. Cette méthode a inclus l'examen des documents du projet, des rapports d'études similaires portant sur divers domaines tels que la production agricole et animale, la nutrition, l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH), la sécurité alimentaire et les moyens d'existence (SAME), la gouvernance locale, ainsi que la cohésion sociale et la protection générale. L'équipe d'évaluation a également consulté le manuel de calcul des indicateurs définis par le projet et d'autres documents pertinents disponibles.
- **Collecte de données quantitatives primaires.** Les données primaires ont été collectées auprès des ménages bénéficiaires des activités des cinq résultats. Ces données quantitatives ont été essentielles pour renseigner les différents indicateurs du cadre de performance du PROGRESS, notamment en ce qui concerne la cohésion, les services de base disponibles et leur accessibilité, la gestion inclusive des conflits communautaires et des ressources naturelles, les relations inter/intrareligieuses, etc.

2.3. Échantillonnage

Pour la détermination des effectifs à enquêter, l'équipe a utilisé les démarches recommandées pour ce type d'exercice. Aussi, l'équipe a procédé à un échantillonnage aléatoire stratifié par types d'acteurs. Cette approche se justifie par la diversité des informations à collecter selon les acteurs, et ce, au regard des indicateurs

du cadre de mesure des résultats du PROGRESS. Concrètement, la taille de l'échantillon est obtenue en utilisant la formule suivante :

$$n = \frac{N}{1 + \frac{e^2 \cdot N}{1.96^2 p(1-p)}}$$

Avec :

N : la taille de la population totale

p : le niveau la prévalence attendue

e : la précision relative fixée

En partant de l'hypothèse que p=50%, alors $1,96^2 p(1-p) \approx 1$. La formule de calcul de la taille de l'échantillon devient :

$$n = \frac{N}{1 + N * e^2}$$

En prenant en compte un intervalle de confiance de 95%, un Z-score de 1,96, une proportion de 50%, une marge d'erreur de 5% et un taux de non-réponse de 5%, on obtient un échantillon de 932 individus à couvrir. Le tableau 2 suivant présente la taille de l'échantillon atteinte par commune selon le type d'enquête (Autorités ou Ménages). Au total, 1040 individus ont été sondés initialement. Avec ce chiffre, l'enquête a atteint son objectif initial avec un taux de couverture de 100%. Mais, pour des raisons de qualité de contenu, seuls 926 individus ont été retenus pour les analyses finales. Même avec ce choix, l'enquête a globalement atteint son objectif initial avec un taux de couverture de 99,35%. En ce qui concerne les enquêtes relatives aux autorités locales, elles ont touché 87 personnes.

Tableau 2 : Répartition de l'échantillon selon la commune et le type d'enquête

Enquêtes - Ménages			Enquête - Autorités		
Commune	Effectif s	Fréquences (%)	Commune	Effectif s	Fréquences (%)
Kantchari	184	19,9	Kantchari	11	12,6
Botou	100	10,8	Botou	19	21,8
Diapaga	187	20,2	Diapaga	10	11,5
Di	72	7,8	Di	19	21,8
Kassoum	92	9,9	Kassoum	4	4,6
Nouna	158	17,1	Lanfièra	1	1,1
Barani	35	3,8	Nouna	10	11,5
Bomborokuy	98	10,6	Barani	6	6,9
Total	926	100,0	Bomborokuy	7	8,0
			Total	87	100,0

Source : données de l'enquête

Nonobstant les efforts déployés, dans quatre (4) communes, notamment Barani, Bomborokuy, Di, Lanfièra et Kassoum, l'enquête n'a pas réussi à atteindre l'objectif prévu de 110 individus par commune. Cette contrainte découle de la dégradation de

la situation sécuritaire dans les localités ciblées pour ces communes, affectant ainsi la possibilité de collecter des données dans certains villages.

Aussi, malgré les efforts déployés pour remplacer les villages inaccessibles par d'autres villages plus sécurisés, ce qui explique les tailles d'échantillons dépassant les 110 individus pour certaines communes (par exemple Kantchari et Diapaga), l'équipe n'a pas réussi à atteindre ses objectifs dans ces localités pour les raisons précédemment évoquées.

2.4. Outils de collecte de données

Le questionnaire a été l'outil principal de collecte de données, comprenant à la fois des questions fermées et ouvertes. Cette approche a permis d'obtenir des réponses à la fois quantitatives, notamment pour les données factuelles, et qualitatives, notamment pour les opinions et les justifications des répondants par rapport à certaines réponses données.

2.5. Déroulement de l'étude

2.5.1. Formation agents de collecte et prétest

Avant le début de la collecte des données sur le terrain, une formation a été dispensée aux agents de collecte des données, ainsi qu'aux superviseurs. Initialement prévue pour une journée, cette formation s'est étendue sur plus d'une dizaine de jours, du 27 mars au 8 avril 2024, en raison de la difficulté d'accès à certains agents, même en ligne.

L'objectif de cette formation était d'assurer une compréhension harmonisée des objectifs, des questions, des cibles et des outils de l'évaluation. Une attention particulière a été accordée aux aspects éthiques de la recherche, en mettant l'accent sur le respect des sujets humains conformément aux lois en vigueur au Burkina Faso en la matière. La méthodologie, les comportements des agents et les techniques d'utilisation des outils de collecte ont également été abordés au cours de la formation. Au total, 29 agents ont participé à cette formation, dont 8 superviseurs.

2.5.2. Prétest sur le terrain

Conformément au plan établi, un prétest des outils de collecte de données et de la méthodologie d'échantillonnage a été réalisé dans les zones ciblées. Chaque agent de collecte a testé le questionnaire auprès des bénéficiaires, tandis que chaque superviseur a utilisé l'outil destiné aux autorités. Ce prétest visait à évaluer la compréhension des questions, leur séquence et la maîtrise des agents de collecte. Il a également permis de mesurer le temps nécessaire pour remplir un questionnaire et d'observer le comportement des répondants face aux questions posées. Les enseignements tirés de ce prétest ont été intégrés lors de la collecte de données auprès des personnes ciblées.

2.5.3. Processus de collecte des données

Les superviseurs ont dirigé les opérations de collecte de données auprès des autorités administratives, locales, ainsi que des leaders coutumiers et religieux (Enquête-Autorité). Pendant ce temps, les agents de collecte ont mené des entretiens avec les ménages bénéficiaires (Enquête-Ménage).

2.5.4. Contrôle de la qualité des données

Le contrôle de la qualité des données a été assuré de diverses manières. Des séances de compte rendu ont été tenues entre l'évaluateur principal et la statisticienne afin d'examiner en détail le contenu et la qualité des données collectées. La statisticienne a minutieusement vérifié les formulaires remplis sur le serveur avant la clôture des opérations sur le terrain pour garantir que toutes les questions ont été adéquatement traitées. Une attention particulière a été accordée à la validation de la pertinence et de la clarté des réponses fournies. À la suite d'une révision périodique de certains formulaires remplis, des actions correctives ont été entreprises pour remédier aux éventuelles lacunes identifiées lors de la collecte de données.

En cas de défaillances constatées chez un enquêteur, les autres membres de l'équipe ont été immédiatement informés par téléphone afin d'éviter que ces problèmes ne se reproduisent au cours des phases ultérieures de la collecte de données. A la fin de l'enquête, une vérification finale a été faite et a conduit à éliminer certains questionnaires pour des raisons de qualité et de cohérence de contenu. Au lieu de 1040, 926 questionnaires ont été utilisés pour les analyses finales dont les résultats sont ici présentés.

2.6. Analyse des données quantitatives

L'analyse des données quantitatives s'est principalement axée sur une approche descriptive et analytique afin de synthétiser les résultats clés. Ces résultats ont été présentés sous forme de tableaux statistiques ou de graphiques.

Les données ont été examinées en fonction des réponses aux questions évaluatives, en suivant les directives spécifiques fournies dans la définition des indicateurs à renseigner. Les méthodes d'analyse comprennent des tris à plat, le calcul de fréquences, de moyenne, de dispersion, de variance, et d'écart-type, selon le besoin. Le traitement et l'analyse des données ont été réalisés à l'aide des logiciels Excel, Spss et Stata.

L'analyse a suivi les instructions et l'approche méthodologique définies dans le guide "Approche de calculs des indicateurs clés de l'enquête de perception PROGRESS", qui offre une définition précise pour chaque indicateur ainsi que la méthode de calcul appropriée

Il faut noter que, dans certains cas, les calculs des indicateurs ont été faits par sous-groupes avec pour but de corriger les tendances des effets de grands groupes sur les autres. Dans ces cas, on observera donc des totaux de fréquences dépassant 100% (Exemple : graphique 12).

2.7. Aspects réglementaires et éthiques

Premièrement, le principe de consentement libre et éclairé a été rigoureusement respecté tout au long de l'étude. Toute participation à l'enquête a été volontaire, et chaque individu sollicité a été informé de manière complète et claire sur la nature de l'étude avant de donner son consentement.

Les agents de collecte ont présenté la fiche d'information aux bénéficiaires et aux autorités locales, en lisant attentivement son contenu et en répondant à toutes les questions de clarification éventuelles. C'est seulement après avoir obtenu l'approbation verbale de la personne interrogée que les enquêteurs ont procédé à l'administration du questionnaire.

Deuxièmement, la confidentialité des données recueillies a été une priorité absolue. Toutes les informations collectées sur le terrain ont été traitées de manière confidentielle et ne sont accessibles qu'à un nombre restreint de personnes autorisées, notamment les consultants et les responsables du projet PROGRESS. Aucune donnée d'identification personnelle n'a été incluse dans les données synthétisées des entretiens. De plus, les résultats ont été présentés de manière à préserver l'anonymat des participants, empêchant ainsi toute identification individuelle.

2.8. Limites et stratégies d'atténuation

La contrainte liée à la connectivité internet a été particulièrement problématique dès le début de l'évaluation, notamment lors des sessions de formation. Pour contourner cette difficulté, le GRAAD a eu recours à la messagerie vocale disponible sur l'application WhatsApp. Cette alternative a permis de transmettre les informations et les instructions essentielles aux enquêtes, même en l'absence de connexion internet stable.

Par ailleurs, les défis sécuritaires dans diverses communes ont créé des difficultés d'accès à certains villages et secteurs ciblés par le programme, notamment dans les communes de Barani, Di, Lanfièra et Kassoum. Face à ces contraintes, l'équipe a dû faire preuve de flexibilité et de réactivité en procédant à des remplacements là où cela était possible.

Nonobstant ces contraintes, les agents de collecte de données ont travaillé avec détermination et discrétion, veillant à garantir la confidentialité de leurs activités et à assurer la collecte des données dans les conditions parfois incertaines de sécurité.

3. Résultats de l'étude

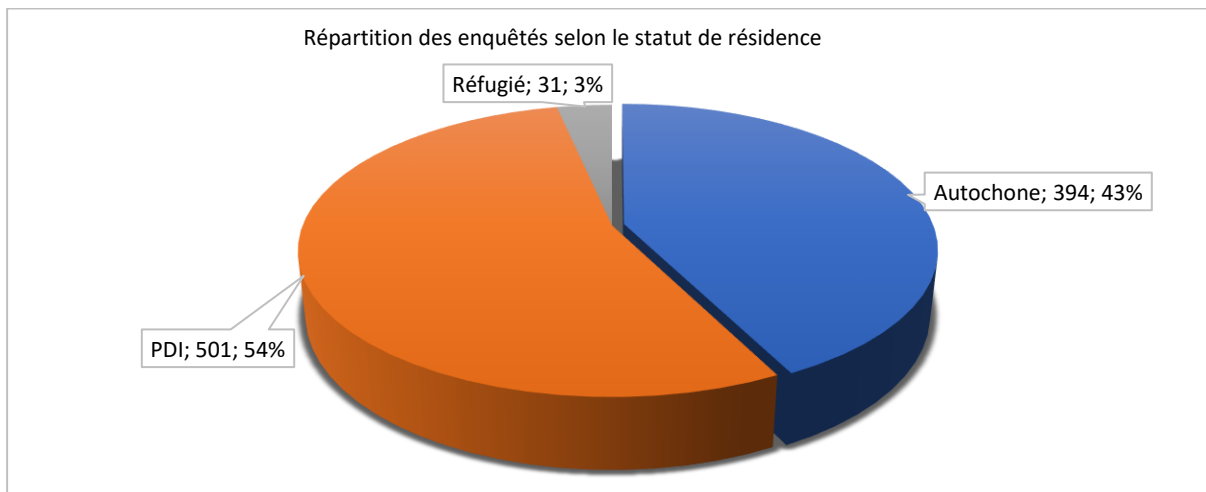
3.1. Principales caractéristiques de l'échantillon

3.1.1. Répartition des enquêtés selon le statut de résidence

L'analyse des données graphique 1 suivant donne une répartition des répondants en trois catégories principales : les autochtones, les personnes déplacées internes (PDI) et les réfugiés.

Selon les données de ce graphique, les PDI représentent la majorité des répondants, avec 501 individus, ce qui correspond à 54% de l'échantillon total. Les autochtones constituent également une part importante du groupe, représentant 394 individus, soit 43% de l'échantillon.

Graphique 1 : Répartition des enquêtés selon le statut de résidence



Source : données de l'enquête

Les réfugiés sont moins nombreux dans l'échantillon, avec seulement 31 individus, soit 3% de l'échantillon total. Globalement, ces résultats mettent en évidence une bonne prise en compte de différentes catégories de populations en termes de résidence.

3.1.2. Répartition des enquêtés selon le type de bénéficiaire et le sexe

Le tableau 3 suivant présente la répartition des enquêtés selon leur sexe et leur statut de bénéficiaire de paquets multisectoriels. Globalement, 43 % des enquêtés bénéficient des paquets multisectoriels, contre 57 % qui n'en bénéficient pas, mais qui sont concernés par les activités de cohésion sociale.

Parmi les hommes, 42 % sont des bénéficiaires, tandis que 58 % ne le sont pas. Chez les femmes, 46,4 % sont bénéficiaires et 53,6 % ne le sont pas.

Cette répartition montre une légère surreprésentation des femmes bénéficiaires par rapport aux hommes, suggérant une meilleure intégration des femmes pour le paquet multisectoriel.

Tableau 3 : Répartition des enquêtés selon le type de bénéficiaires et le sexe (%)

Sexe	Bénéficiaire de paquet multisectoriel (% effectif de sous-groupe et total)		Total (%)
	Oui (%)	Non (%)	
Homme	42	58	100
Femme	46,4	53,6	100
Total	43	57	100

Source : données de l'enquête

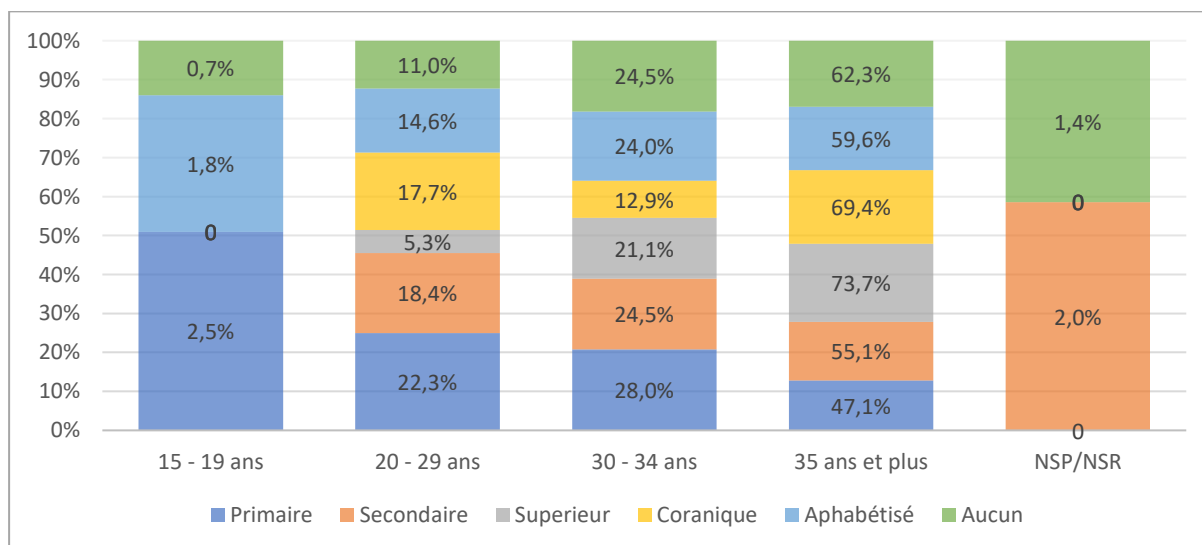
Cependant, le tableau 3 montre que la majorité des deux sexes ne bénéficie pas des paquets multisectoriels, indiquant un potentiel d'amélioration dans la couverture et l'inclusion des bénéficiaires pour le paquet multisectoriel.

3.1.3. Répartition des enquêtés selon l'âge et le niveau d'instruction

Les données du graphique 2 ci-après présente de manière synthétique, les données l'échantillon des enquêtés selon le niveau d'instruction et l'âge.

L'analyse de ces données montre que les individus âgés de 35 ans et plus représentent la majorité des enquêtés, soit 57,3 % de l'échantillon total. La tranche d'âge des 30-34 ans constitue le deuxième groupe le plus important, soit 25,2 % de l'échantillon. Les 20-29 ans suivent avec 142 individus, représentant ainsi 15,3 % de l'échantillon. Les jeunes de 15-19 ans ne représentent que 1,2 % du groupe.

Graphique 2 : Répartition des enquêtés selon la tranche d'âge et le niveau d'instruction



Source : données de l'enquête

En ce qui concerne l'éducation, l'analyse des données révèle que la majorité des enquêtés (58,4%) n'ont aucun niveau d'instruction formelle. Les personnes alphabétisées représentent 16,8 % de l'échantillon. L'alphabétisation, bien que ne constituant pas un niveau d'instruction formelle tel que l'école primaire ou secondaire, indique une certaine capacité à lire et à écrire, ce qui peut être un atout important pour des programmes de sensibilisation et de formation comme ceux développés par PROGRESS.

Des analyses, il ressort également que les enquêtés ayant terminé l'école primaire représentent 15,4 % de l'échantillon. Ce groupe, bien qu'inférieur à celui des alphabétisés, montre un niveau de scolarisation de base qui peut favoriser une meilleure compréhension et participation aux initiatives locales.

Les enquêtés ayant suivi une éducation coranique constituent soit 5,4 % de l'échantillon. L'éducation coranique, bien que non formelle dans le sens occidental, fournit des compétences en lecture et en mémorisation qui peuvent être bénéfiques dans certains contextes communautaires.

En définitive, cette répartition met en lumière un défi important : la prédominance d'individus sans éducation formelle pourrait limiter l'accès à certaines informations et opportunités de développement. Cela souligne la nécessité de renforcer les initiatives d'alphabétisation et d'éducation de base dans la communauté pour améliorer la participation et l'inclusion des populations dans les programmes de développement. En outre, les programmes devraient être adaptés pour être compréhensibles et accessibles à ceux qui ont un faible niveau d'instruction formelle.

3.1.4. Répartition des enquêtés selon la religion

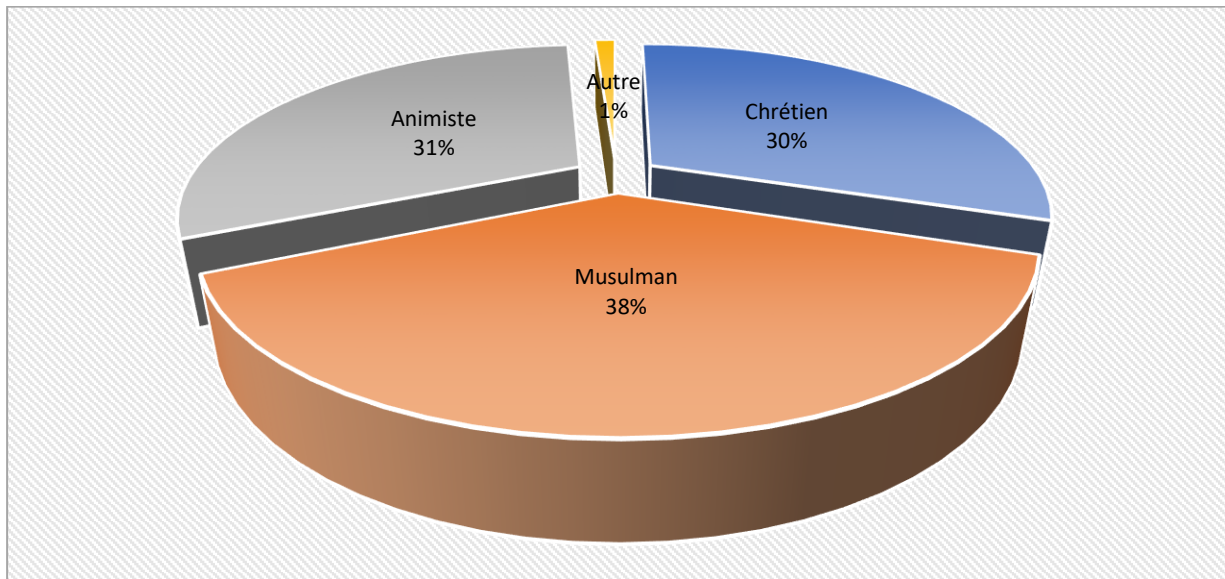
Le graphique 3 ci-après présente les données des personnes enquêtées selon la religion. Il révèle une diversité religieuse marquée parmi les enquêtés et prise en compte dans cette étude (Cf. Graphique 3).

Considérant l'échantillon, les données présentent une distribution relativement équilibrée entre les principales confessions religieuses, à savoir le christianisme, l'islam et l'animisme.

En effet, les répondants se déclarent principalement musulmans (38%) ou chrétiens (30%). Par ailleurs, près d'un tiers des enquêtés se reconnaissent comme animistes (31%). Ces données mettent en évidence la diversité religieuse et culturelle de la population locale.

D'un autre côté, elles soulignent l'impératif de prendre en compte cette diversité religieuse dans l'élaboration et la mise en œuvre des initiatives de consolidation de la paix. En effet, une compréhension approfondie et une reconnaissance de cette diversité peuvent contribuer à renforcer la cohésion sociale et à prévenir les tensions entre les communautés.

Graphique 3 : Répartition des enquêtés selon la religion



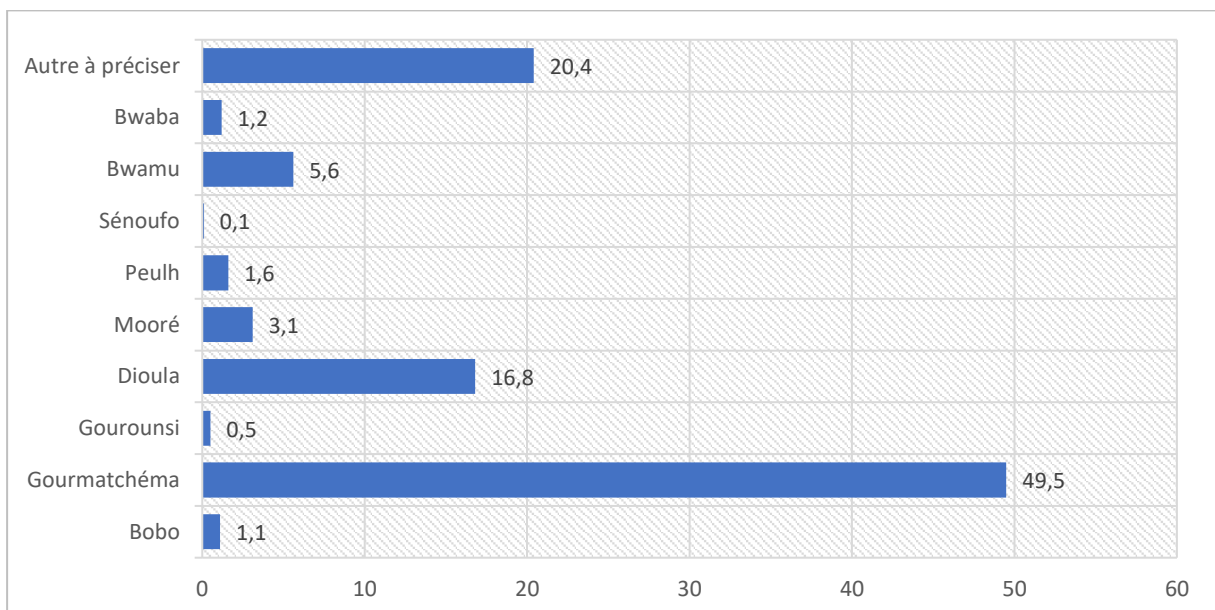
Source : données de l'enquête

Les conclusions de cette analyse soulignent ainsi l'importance pour les décideurs et leurs partenaires de développer des stratégies inclusives et respectueuses de la diversité des croyances religieuses dans leur quête de construction de sociétés plurielles et pacifiques.

3.1.5. Répartition selon la langue

L'analyse de la répartition linguistique des enquêtés met en lumière une grande diversité linguistique au sein de la population étudiée (Cf. Graphique 4).

Graphique 4 : Répartition des enquêtés selon la langue



Source : données de l'enquête

Les données du graphique montrent une prédominance des répondants de langue gourmantchéma, représentant près de la moitié de l'échantillon (49,5%). En outre, les enquêtés de langue dioula représentent également une part significative (16,8%) de l'échantillon.

D'autre part, il est intéressant de noter la diversité des autres langues représentées dans l'échantillon, notamment le mooré, le bwamu, et le peulh, bien que ces dernières comptent pour des pourcentages plus modestes.

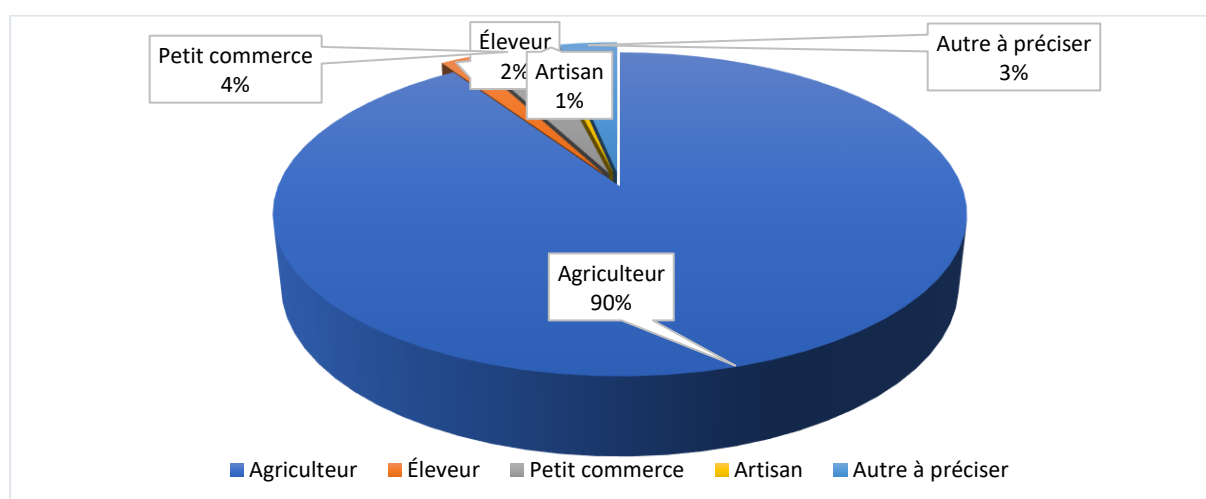
À l'instar de la religion, cette diversité linguistique souligne l'importance de prendre en compte les spécificités linguistiques dans la conception et la mise en œuvre des interventions de développement et de consolidation de la paix.

En effet, la communication efficace avec les populations locales nécessite une compréhension des langues parlées et une adaptation des messages en fonction de ces différentes langues.

3.1.6. Répartition des enquêtés selon la principale activité

Selon les données représentées dans le graphique 5 suivant, la majorité des enquêtés, soit 90%, déclarent être des agriculteurs. Cette donnée reflète l'importance de l'agriculture dans la région étudiée et met en lumière la prédominance de l'agriculture comme principale source de subsistance pour la majorité des enquêtés à l'instar de l'ensemble du pays. En revanche, une proportion beaucoup plus faible d'enquêtés (2%) se déclarent éleveurs.

Graphique 5 : Répartition des enquêtés selon la principale activité



Source : données de l'enquête

Quant aux autres activités professionnelles, les enquêtés rapportent principalement être engagés dans le petit commerce (4%), suivi par les artisans (1%). En outre, 3% des enquêtés déclarent exercer une autre activité professionnelle non spécifiée.

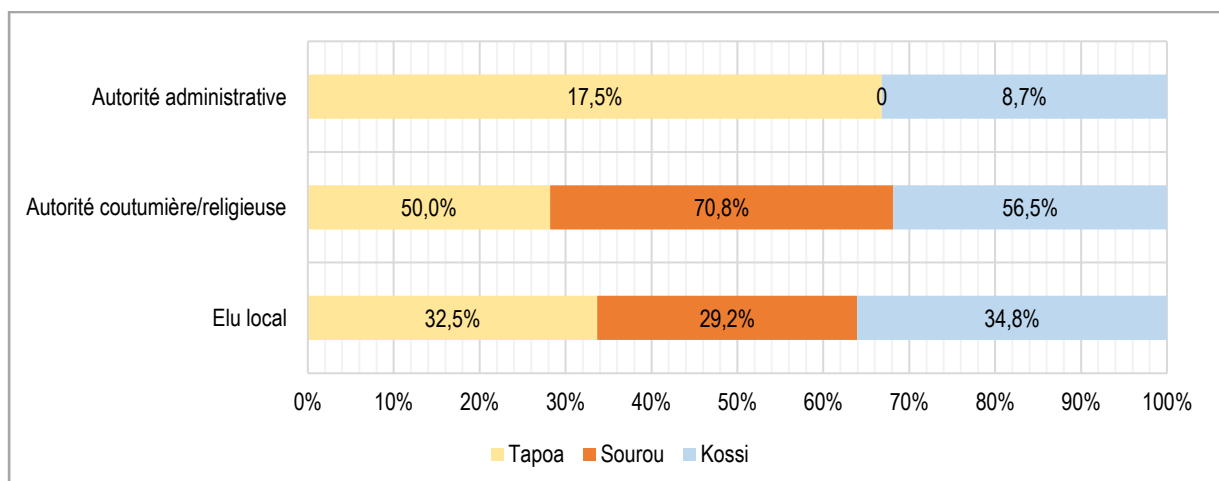
Globalement, cette analyse met en lumière la prédominance de l'agriculture comme principale source de subsistance pour la majorité des enquêtés. Ces données sont cruciales pour comprendre la dynamique socio-économique de la population étudiée et peuvent orienter les politiques et les interventions visant à améliorer les conditions de vie des communautés locales.

3.1.7. Répartition des autorités enquêtées selon la province

Le graphique 6 ci-après présente la répartition des autorités enquêtées selon les provinces. Globalement, les autorités coutumières ou religieuses sont les plus impliquées dans l'enquête, représentant environ 60% de l'ensemble des enquêtés, suivies des élus locaux (31%) et des autorités administratives (9%).

Dans la province de Tapoa, les autorités coutumières ou religieuses sont les plus sollicitées, représentant 50,0% de l'ensemble des enquêtés, suivies par les élus locaux (32,5%) et les autorités administratives (17,5%). Dans les deux autres provinces, les mêmes tendances sont observées en termes d'importance relative des cibles enquêtées au niveau des autorités.

Graphique 6 : Répartition des autorités enquêtées selon la province



Source : données de l'enquête

3.2. Analyse des connaissances sur la prévention et la gestion des conflits

Les conflits communautaires persistent comme un défi majeur dans la région sahélienne, en particulier au Burkina Faso. Ces tensions exacerbent les difficultés de coexistence entre des populations déjà éprouvées par l'insécurité croissante. Les origines de ces conflits sont diverses et complexes, souvent liées à la gestion des ressources naturelles. Elles découlent notamment de la pression démographique sur les terres arables et des besoins des éleveurs en pâturages, souvent utilisés à des fins agricoles.

Ces tensions commencent généralement par des litiges locaux entre agriculteurs et éleveurs, résultant en des conflits intercommunautaires plus larges. Les disparités

dans l'accès aux services sociaux de base, exacerbées par des inégalités régionales, renforcent le sentiment d'abandon des populations dans les zones défavorisées par les autorités locales et, ces disparités accroissent les frustrations et mettent en péril le vivre-ensemble.

Les solutions pour prévenir ces conflits doivent impliquer activement les différentes composantes de ces communautés dans la gestion des ressources naturelles, des conflits locaux et dans l'accès équitable aux services sociaux.

Une approche inclusive et participative est essentielle pour garantir l'efficacité des mécanismes de prévention des conflits. Dans ce sens, les sections suivantes analysent le degré de participation effective des populations aux mécanismes formels et informels de résolution et de prévention des conflits en fin de projet, en commençant par leur connaissance sur l'existence de ces mécanismes.

3.2.1. Connaissance/existence des mécanismes ou institutions de gestion des conflits

Selon les données collectées sur le terrain, 86% des répondants ont connaissance des mécanismes ou institutions de gestion des conflits. Seulement 11% des répondants déclarent ne pas en avoir connaissance (Cf. graphique 7).

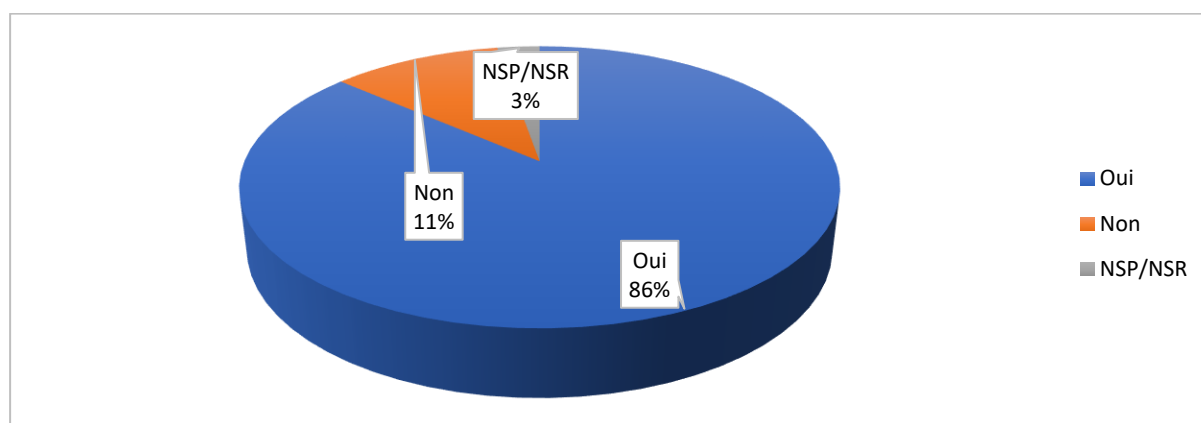
Ce pourcentage relativement élevé de répondants déclarant être informés des mécanismes de gestion des conflits suggère une certaine prise de conscience au sein de la population interrogée quant aux moyens formels et endogènes de résolution des conflits.

Les résultats sur la méconnaissance de ces mécanismes pourraient indiquer un besoin potentiel de sensibilisation accrue ou de communication sur les dispositifs existants de gestion des conflits au sein de la communauté.

D'un autre côté, 3% des enquêtés ont répondu "NSP/NSR" (ne sait pas/ne souhaite pas répondre), ce qui peut refléter une certaine réticence à fournir une réponse ou une incertitude quant à la connaissance des mécanismes de gestion des conflits.

Cette catégorie peut représenter un groupe minoritaire qui n'a pas pris position sur la question ou qui préfère ne pas divulguer ses connaissances à ce sujet.

Graphique 7 : Connaissance des mécanismes ou institutions de gestion des conflits



Source : données de l'enquête

En définitive, dans la pratique, les données précédentes révèlent l'existence et l'efficacité des initiatives locales et institutionnelles dans la gestion et la prévention des conflits communautaires, telles que promues par le programme PROGRESS. Ces mécanismes s'appuient sur une combinaison de canaux endogènes de résolution des conflits et d'institutions formelles. Dans ce contexte, il est clair que leur efficacité est grandement amplifiée lorsque les communautés les intègrent pleinement, ce qui nécessite une connaissance approfondie de ces mécanismes. Ainsi, la sensibilisation et l'appropriation collective des communautés jouent un rôle essentiel dans l'opérationnalisation de ces initiatives, leur permettant d'être utilisées de manière efficace en cas de litige.

Lorsque fait une analyse des connaissances mécanisme de prévention et de gestion des conflits selon les communes, les résultats sont dans l'ensemble satisfaisants. Dans les 9 communes, au moins 7 répondants sur 10 connaissaient ces mécanismes (Cf. Tableau 4). Le taux le plus faible a été enregistré dans la commune de Di (70,8%).

Tableau 4 : Connaissance des mécanismes ou institutions de gestion des conflits selon la commune (%)

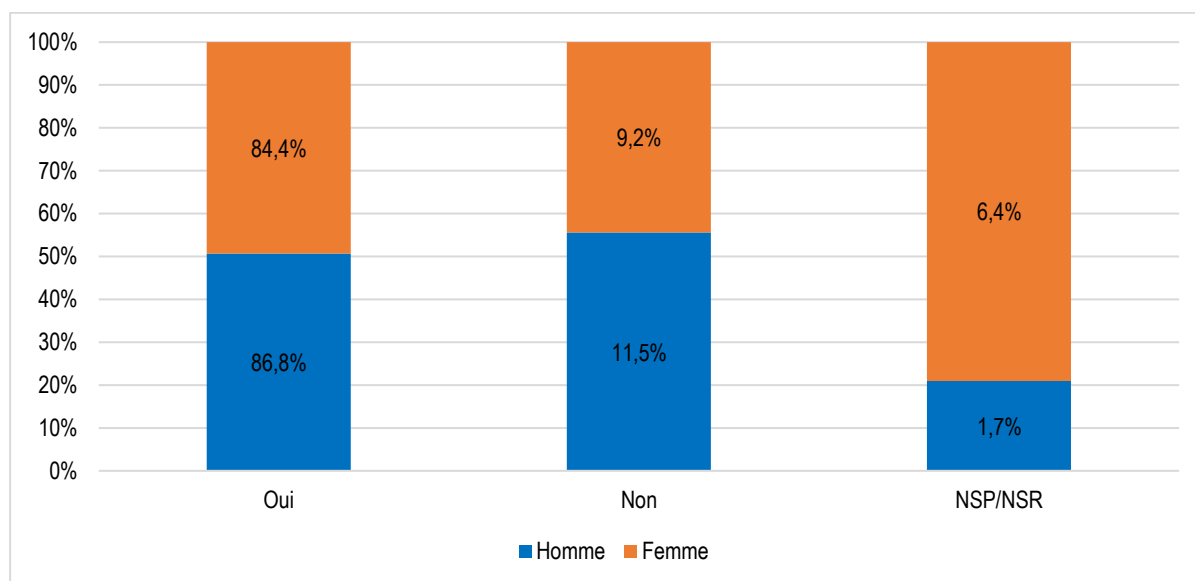
Commune de l'enquêté	Connaissances des mécanismes ou institutions de gestion des conflits			Total
	Oui	Non	NSP/NSR	
Kantchari	94,6	5,4	0,0	100,0
Botou	100,0	0,0	0,0	100,0
Diapaga	94,7	1,1	4,3	100,0
Di	70,8	29,2	0,0	100,0
Kassoum	82,6	16,3	1,1	100,0
Nouna	70,9	26,6	2,5	100,0
Barani	91,4	5,7	2,9	100,0
Bomborokuy	78,6	9,2	12,2	100,0
Total	86,3	10,9	2,8	100,0

Source : données de l'enquête

Les données de ce tableau indiquent que les communes de Di, Nouna et Kassoum nécessitent une attention particulière en termes d'organisation de séances d'information et de sensibilisation sur les mécanismes de prévention et de gestion des conflits.

Par ailleurs, une analyse selon le sexe et la tranche d'âge révèle que les hommes et les femmes, ainsi que les jeunes et les adultes, ont des niveaux de connaissance similaires concernant ces mécanismes (Cf. graphique 8).

Graphique 8 : Connaissance des mécanismes ou institutions de gestion des conflits selon le sexe



Source : données de l'enquête

3.2.2. Typologie des mécanismes ou institutions de gestion des conflits identifiés

Ainsi que le révèlent les données de la section précédente, plus de 8 répondants sur 10 connaissent des mécanismes ou institutions (formelles ou endogènes). Sur la base de ces connaissances, ils ont formellement identifié une multitude de mécanismes connus dans leurs localités respectives. L'analyse des informations fournies permet de dresser le **tableau 5** suivant.

Tableau 5 : Mécanismes formels et informels cités par les répondants

N°	Mécanisme formel et informel	Exemple
1	Services techniques déconcentrés	Action sociale
2	ONG et autres organismes développement	PROGRESS, ACF, TdH
3	Organismes et autres comités spécialisés	OVPREGECC, Comité Villageois de Conciliation Foncière-CVCF, Comité de Gestion des Conflits, Comité de Paix, etc.
4		

N°	Mécanisme formel et informel	Exemple
5	Autorités locales, communautaires et coutumières	Mairie, Préfecture, Chefferie traditionnelle, Forgerons, Conseillers, Chef de Canton, CVD, etc.
6	Autorités et leaders religieux	Imam, Prêtre, Pasteur, etc.
7	Administration de sécurité	Gendarmerie, Police, etc.
8	Autorité judiciaire	Justice

Source : données de l'enquête

Selon les répondants, chaque catégorie d'acteurs présentés dans le tableau 5 ci-dessus joue un rôle important et relativement différencié dans la prévention et la gestion des conflits. En général, les services techniques déconcentrés, comme l'action sociale, fournissent un soutien logistique et technique. Les acteurs, tels que PROGRESS, TdH, ACF, offrent, quant à eux, une expertise spécialisée et des mécanismes de médiation relativement neutres. Ils offrent également des activités de renforcement de capacités dans divers domaines.

Les organismes et comités spécialisés, comme l'Observatoire Villageois de Prévention et de Gestion des Conflits Communautaires (OVPREGEC), fournissent en général des plateformes ou des cadres de dialogue et de résolution des différends. En ce qui concerne les autorités locales et communautaires, elles exercent une influence considérable sur les dynamiques de cohabitation et les interactions entre les communautés, grâce à leur autorité et leur connaissance approfondie des dynamiques locales. Les leaders religieux utilisent leur influence morale et spirituelle pour promouvoir la paix.

Les forces de sécurité interviennent en général pour maintenir l'ordre public. Ce maintien de l'ordre public permet très souvent de prévenir l'escalade des conflits violents, assurant ainsi la sécurité des communautés. Le système judiciaire fournit un recours légal et fait respecter les décisions judiciaires. Ensemble, ces mécanismes contribuent à la prévention et à la gestion des conflits, offrant une gamme d'approches complémentaires.

3.3. Analyse de l'implication des communautés dans la prévention et la gestion des conflits communautaires

3.3.1. Prise en compte de la gestion inclusive des conflits communautaires

L'engagement actif des communautés dans les processus de résolution et de prévention des conflits revêt une importance cruciale pour parvenir à une résolution durable des conflits au niveau local. Il offre une plateforme où les parties en conflit peuvent exprimer leurs préoccupations et trouver des solutions mutuellement acceptables, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance collective et de responsabilité.

À ce titre, l'étude a évalué la participation des populations aux mécanismes de résolution des conflits, qu'ils soient formels ou informels. Les résultats globaux

suggèrent que les communautés sont activement impliquées dans ces processus, illustrant l'effectivité d'une approche inclusive dans la gestion des conflits.

Le tableau 6 ci-après présente une analyse de la gestion inclusive et équitable des conflits communautaires, basée sur les perceptions des bénéficiaires.

Dans l'ensemble, il apparaît que la majorité (64%) des bénéficiaires estiment que cette gestion est prise en compte par les institutions locales, qu'elles soient formelles ou informelles. Les résultats varient cependant selon les provinces, les communes et les caractéristiques des répondants.

Au niveau provincial, la province de Tapoa affiche le pourcentage le plus élevé de perception de gestion inclusive des conflits (82,0%), suivie du Sourou (50,0%) et de la Kossi (42%). Au niveau des communes, des disparités significatives sont observées, avec des pourcentages allant de 36,3% à 87,7%. Par exemple, les communes de Kantchari, Botou et Barani affichent des taux élevés de perception de gestion inclusive des conflits (plus de 75%), tandis que les communes de Nouna et Bomborokuy ont des pourcentages plus bas (moins de 40%).

En ce qui concerne le statut du répondant, les bénéficiaires du paquet multisectoriel (transferts monétaires et promotion des moyens d'existence) ont tendance à percevoir une gestion plus inclusive des conflits (75,4%) par rapport aux non-bénéficiaires (62,6%). De même, les femmes ont une perception légèrement plus élevée (65,0%) que les hommes (63,1%) quant à la prise en compte de la gestion inclusive des conflits communautaires.

Enfin, en ce qui concerne l'âge des répondants, les jeunes (ceux dont l'âge est compris entre 15-35 ans) ont la plus haute perception de la gestion inclusive des conflits communautaires (68,8%). Ce taux est de 60,4% pour les adultes (personnes âgées de plus de 36 ans).

Tableau 6 : Gestion inclusive et équitable des conflits communautaires

IND1.1 : 63,6%		% des bénéficiaires qui estiment que la gestion inclusive et équitable des conflits communautaires a été considérée par les institutions locales (formelles et informelles)
Provinces		
○ Tapoa		82,0
○ Sourou		50
○ Kossi		41,7
Communes		
○ Kantchari		87,7
○ Botou		82,4
○ Diapaga		76,1
○ Di		49,5
○ Kassoum		51
○ Lanfièra		-
○ Nouna		36,3
○ Barani		75,6
○ Bomborokuy		37,1

IND1.1 : 63,6%		% des bénéficiaires qui estiment que la gestion inclusive et équitable des conflits communautaires a été considérée par les institutions locales (formelles et informelles)
Statut du répondant		
○ Bénéficiaire R1		75,4
○ Non-Bénéficiaire R1		62,6
Sexe du répondant		
○ Masculin		63,1
○ Féminin		65
Âge du répondant		
○ Jeunes		68,8
○ Adultes		60,4

Source : données de l'enquête

Les données du tableau suggèrent plusieurs implications pour les futures interventions en termes d'amélioration du niveau de perception des bénéficiaires concernant la gestion inclusive des conflits.

Tout d'abord, ces interventions pourraient prioriser les zones et les groupes démographiques où les perceptions sont les plus basses, telles que les communes de Nouna, Bomborokuy et Di, ainsi que la province de la Kossi. Une attention particulière devrait également être portée aux jeunes, en particulier ceux âgés de 20 à 29 ans.

En ciblant spécifiquement les provinces et les communes où la gestion inclusive des conflits est perçue comme moins efficace, les interventions pourraient viser à mettre en place des programmes visant à renforcer les mécanismes de résolution des conflits au niveau local. Une attention particulière pourrait être accordée à l'engagement des personnes les plus âgées et les hommes dans ces initiatives.

Étant donné que les données montrent que les adultes ont tendance à avoir une perception légèrement moins positive de la gestion inclusive des conflits, les futures interventions pourraient aussi développer des stratégies spécifiques pour impliquer davantage cette catégorie de populations dans la résolution des conflits et leur offrir des opportunités de participation plus active.

De plus, il serait crucial de renforcer les partenariats avec les autorités locales, les leaders communautaires et les organisations de la société civile pour garantir que les mécanismes de gestion des conflits soient véritablement inclusifs et répondent aux besoins respectifs des communautés locales. Cela pourrait impliquer la formation des acteurs locaux sur les techniques de résolution des conflits et la sensibilisation sur l'importance de l'inclusivité dans ces processus.

Enfin, des campagnes de sensibilisation et de communication pourraient être envisagées pour informer les bénéficiaires sur l'importance de la gestion inclusive des conflits et sur les mécanismes disponibles pour résoudre les tensions au sein de leur communauté. Ces efforts pourraient contribuer à améliorer la perception des bénéficiaires et à renforcer leur confiance dans les initiatives de gestion des conflits mises en œuvre dans le cadre des futures interventions.

En termes d'impact, l'étude a enregistré un léger recul d'environ 3 points de pourcentage par rapport aux données de l'étude BaseLine. Ce résultat pourrait s'expliquer par la dégradation de la situation sécuritaire dans les localités concernées au moment de l'enquête.

3.3.2. Canaux de prise en compte de l'avis des populations dans la gestion des conflits

Pour la promotion de la gestion inclusive des conflits communautaires tels que développés précédemment, divers canaux sont utilisés. Les données fournies par les répondants permettent d'identifier une multitude de canaux ici regroupés en 6 catégories et présentés dans le tableau 7 ci-après qui offre une vue d'ensemble claire et structurée des différents canaux utilisés pour prendre en compte les opinions des populations dans la gestion des conflits et des consultations communautaires.

Tableau 7 : Canaux de prise en compte des avis des populations dans la gestion des conflits communautaires

Catégorie	Exemples de canal et/ou de procédure de prise en compte des opinions des populations
Réunions et rencontres	<ul style="list-style-type: none"> • Réunions et rencontres convoquées par les institutions locales ou les chefs de canton • Réunions entre autorités locales, institutions endogènes et membres de la communauté • Assemblées générales et rencontres de résolution de conflits • Rencontres d'échanges et de sensibilisation avec la communauté • Rencontres avec les autorités locales (rencontres villages-mairies)
Communication et sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation sur la prévention des conflits • Communication régulière avec la population pour les informer et les écouter • Sensibilisation sur les méfaits des conflits communautaires • Dialogues internes et discussions pour favoriser la compréhension
Consultations formelles et informelles	<ul style="list-style-type: none"> • Invitation à participer aux réunions occasionnelles et à donner son avis • Implication les personnes âgées et les membres des familles dans la résolution des conflits • Consultation des citoyens dans la gestion des conflits communautaires
Médiation et conciliation	<ul style="list-style-type: none"> • Médiation informelle en écoutant les protagonistes séparément • Conciliation des parties en conflit à travers des conseils prodigués
Participation institutionnalisée	<ul style="list-style-type: none"> • Implication des institutions endogènes dans la gestion des conflits • Organisation de comités de prévention et de gestion des conflits • Autorisation de participation de tous dans la gestion des conflits

Catégorie	Exemples de canal et/ou de procédure de prise en compte des opinions des populations
Contacts directs et porte à porte	<ul style="list-style-type: none"> • Convocations des différentes parties pour écouter leurs préoccupations • Rencontres de négociation en vue d'une entente • Contacts directs en passant par des rencontres porte à porte pour certains conflits

Source : données de l'enquête

3.3.3. Appréciation de la gestion des conflits communautaires

Pour mesurer le niveau satisfaction des bénéficiaires par rapport à la gestion des conflits communautaires, l'étude a posé la question aux répondants. Globalement, les données récoltées auprès de ces répondants suggèrent une satisfaction globalement élevée pour la gestion des conflits communautaires par les institutions locales (Cf. graphique 9).

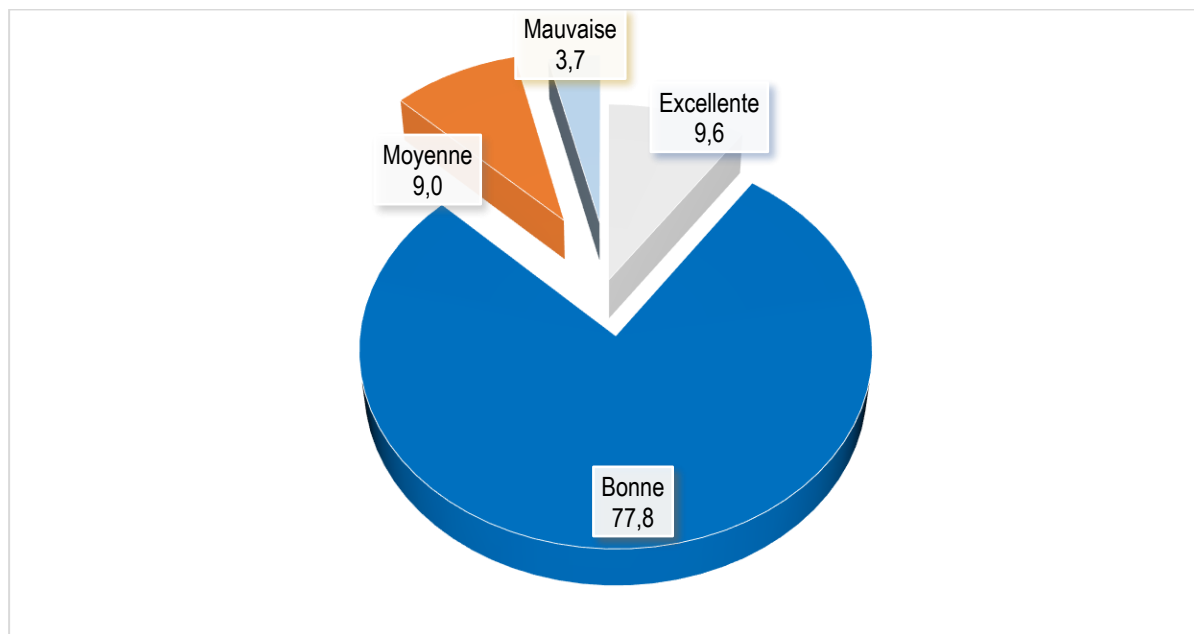
En effet, l'analyse des données du graphique 9 ci-après montre que parmi les répondants, environ 10% déclarent que la gestion des conflits communautaires est excellente.

Une grande majorité (77,8%) a exprimé une appréciation positive (bonne) de cette gestion, tandis que les appréciations moins bonnes (mauvaise et moyenne) ne représentent ensemble que 12,7% des réponses.

Pour maximiser l'impact de ce projet, une analyse plus approfondie de ce résultat est fortement recommandée pour comprendre les raisons spécifiques de ce niveau de satisfaction. Il serait important d'examiner de plus près les politiques, les pratiques et les mécanismes mis en place par les institutions locales pour gérer les conflits communautaires.

Cela pourrait fournir des insights précieux sur les facteurs qui contribuent à cette satisfaction élevée et sur les domaines où des améliorations pourraient être nécessaires. Les conclusions pourraient servir par ailleurs comme base de construction de bonnes pratiques en la matière.

Graphique 9 : Appréciation de la gestion des conflits communautaires par les institutions locales



Source : données de l'enquête

3.4. Analyse de l'implication des populations dans la gestion des ressources naturelles

3.4.1. Prise en compte de la gestion inclusive des ressources naturelles

Le tableau 8 ci-après présente une analyse détaillée de la perception des bénéficiaires quant à l'accès équitable aux ressources naturelles ventilée selon diverses catégories telles que les provinces, les communes, le statut du répondant, le sexe et l'âge.

L'indicateur global (IND1.1) montre que 78,1% des bénéficiaires estiment que leurs perceptions et opinions sur la gestion inclusive des ressources naturelles sont prises en compte par les institutions locales. Ce chiffre indique une majorité relative de satisfaction concernant l'inclusivité et l'équité dans la gestion des ressources naturelles.

Tableau 8 : Gestion inclusive et équitable des ressources naturelles (%)

IND1.2 : 78,1%			
% des bénéficiaires qui estiment que leurs perceptions/opinions sur l'accès équitable aux ressources naturelles ont été prises en compte par les institutions locales (formelles et informelles)			
Sous questions	Terre et pâturage	Mise en place et gestion de points d'eau	Gestion des espaces de pêche
Provinces			
○ Tapoa	73,6	73,0	33,7
○ Sourou	74,4	59,1	33,3
○ Kossi	60,0	65,9	29,6

IND1.2 : 78,1%			
% des bénéficiaires qui estiment que leurs perceptions/opinions sur l'accès équitable aux ressources naturelles ont été prises en compte par les institutions locales (formelles et informelles)			
Communes			
○ Kantchari	74,9	75,9	33,3
○ Botou	95,3	94,4	20,0
○ Diapaga	60,2	58,1	34,1
○ Di	86,6	47,8	34,8
○ Kassoum	64,1	66,3	0,0
○ Lanfièra	100	80,0	80,0
○ Nouna	55,6	50,6	25,0
○ Barani	92,3	92,3	0,0
○ Bomborokuy	54,8	79,8	33,3
Statut du répondant			
○ Bénéficiaire paquet multisectoriel	85,0	78,1	32,8
○ Non-Bénéficiaire paquet multisectoriel	56,5	65,5	33,5
Sexe du répondant			
○ Masculin	72,9	70,3	36,7
○ Féminin	58,3	61,9	21,0
Âge du répondant			
○ 15 - 19 ans	64,3	78,6	0,0
○ 20 - 29 ans	75,0	77,7	37,0
○ 30 - 34 ans	66,3	63,8	31,6
○ 35 ans et plus	69,4	67,6	33,5

Source : données de l'enquête

En examinant les résultats par province, la province de la Tapoa montre des perceptions relativement plus positives pour la terre et le pâturage (73,6%) et la mise en place et gestion de points d'eau (73,0%), mais considérablement plus faibles pour la gestion des espaces de pêche (33,7%). Le Sourou affiche une satisfaction équilibrée avec 74,4% pour la terre et le pâturage, 59,1% pour la gestion des points d'eau, et 33,3% pour la pêche. En revanche, la Kossi présente une satisfaction plus faible, surtout pour la terre et le pâturage (60,0%) et la gestion des points d'eau (65,9%), et encore plus faible pour la pêche (29,6%).

Au niveau des communes, Kantchari et Botou affichent des taux de satisfaction élevés pour la terre et le pâturage (respectivement 74,9% et 95,3%) et la gestion des points d'eau (75,9% et 94,4%). Lanfièra se distingue par des perceptions extrêmement positives pour toutes les catégories (100% pour la terre et le pâturage et 80% pour la gestion des points d'eau et la pêche). En revanche, Nouna et Barani montrent des niveaux de satisfaction plus faibles, notamment pour la gestion des espaces de pêche (respectivement 25,0% et 0,0%).

En ce qui concerne le statut des répondants, les bénéficiaires du paquet multisectoriel (R1) affichent des taux de satisfaction plus élevés (85,0% pour la terre et le pâturage,

78,1% pour la gestion des points d'eau, et 32,8% pour la pêche) par rapport aux non-bénéficiaires (respectivement 56,5%, 65,5%, et 33,5%).

La satisfaction varie également en fonction du sexe du répondant. Les hommes ont des perceptions plus positives dans toutes les catégories (72,9% pour la terre et le pâturage, 70,3% pour la gestion des points d'eau, et 36,7% pour la pêche) comparativement aux femmes (58,3%, 61,9%, et 21,0% respectivement).

Les perceptions varient aussi selon l'âge du répondant. Les jeunes (15-19 ans) expriment des perceptions positives pour la terre et le pâturage (64,3%) et particulièrement pour la gestion des points d'eau (78,6%), mais aucun retour positif pour la pêche. Les jeunes adultes (20-29 ans) affichent aussi des perceptions globalement positives (75,0% pour la terre et le pâturage, 77,7% pour la gestion des points d'eau, et 37,0% pour la pêche). Les adultes (30-34 ans) et ceux de 35 ans et plus montrent des perceptions modérément positives, mais relativement constantes à travers les catégories.

Globalement, l'analyse de l'ensemble des données relatives à cette question révèle une variation significative des perceptions sur la gestion inclusive et équitable des ressources naturelles en fonction de la localisation géographique, du statut de bénéficiaire, du sexe et de l'âge. Il apparaît que la satisfaction est généralement plus élevée chez les bénéficiaires du paquet multisectoriel et les hommes.

Certaines communes, telles que Botou et Lanfièra, montrent des taux de satisfaction particulièrement élevés, suggérant des pratiques exemplaires qui pourraient être étudiées et reproduites dans d'autres localités. Les efforts doivent également être intensifiés pour améliorer les perceptions des femmes et des non-bénéficiaires du paquet multisectoriel, ainsi que pour équilibrer les satisfactions entre les différentes catégories d'âge et types de ressources naturelles.

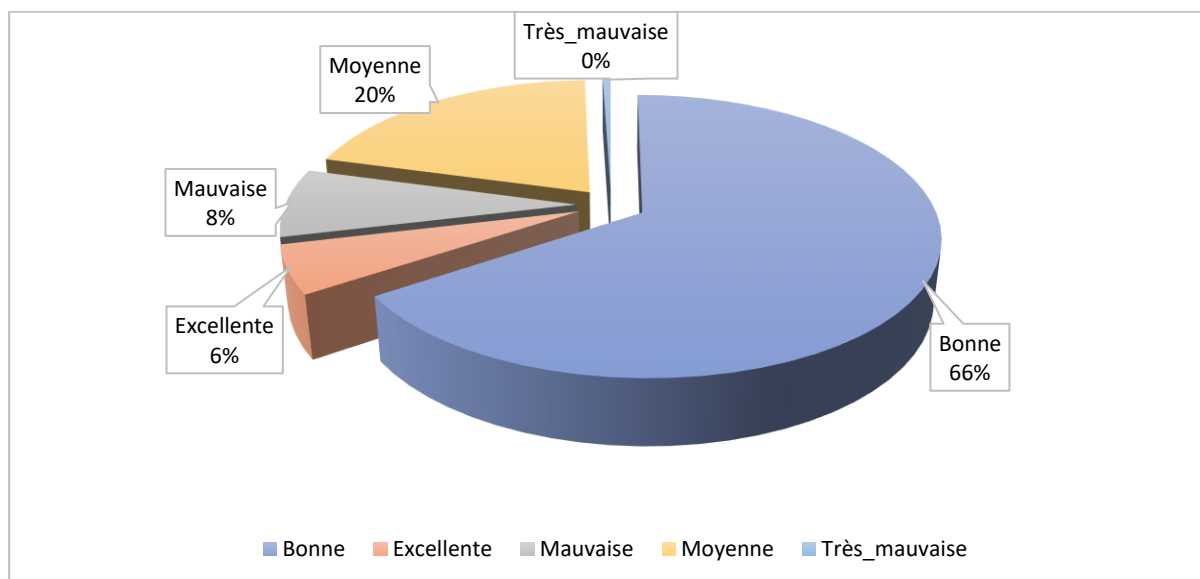
En termes d'impact, le projet produit un changement positif sur cet indicateur. En référence à l'étude de base, la variation positive enregistrée est de 2,4 points de pourcentage.

3.4.2. Appréciation de la gestion inclusive des ressources naturelles

La majorité des répondants (66%) ont exprimé une appréciation positive (bonne) de la gestion des ressources naturelles par les institutions locales (Cf. graphique 10). Cependant, il est important de noter que près d'un quart des répondants (28%) ont évalué la gestion comme moyenne ou mauvaise.

Ces résultats tendent à dire qu'il existe des domaines où des améliorations sont nécessaires pour répondre aux attentes des populations locales en matière de gestion des ressources naturelles.

Graphique 10 : Appréciation de la gestion inclusive des ressources naturelles



Source : données de l'enquête

La proportion relativement faible d'appréciations excellentes (6%) et très mauvaises (0%) suggère que la majorité des répondants ont des opinions modérées quant à la qualité de la gestion des ressources naturelles. Une analyse plus approfondie pourrait permettre d'identifier les facteurs spécifiques qui contribuent à ces évaluations et de proposer des recommandations spécifiques pour améliorer la gestion inclusive des ressources naturelles dans les zones concernées.

3.5. Analyse des perceptions sur la gestion des services de base

3.5.1. Services accessibles dans les localités enquêtées

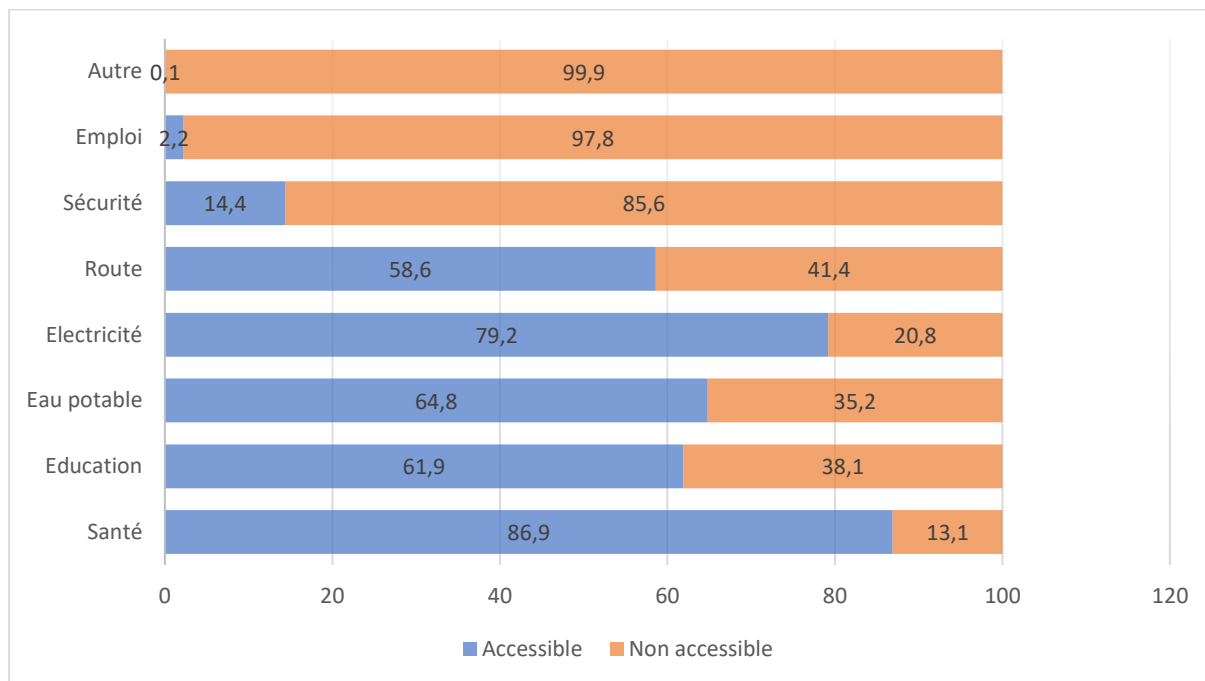
Le Graphique 11 ci-après présente les perceptions des répondants concernant l'accessibilité des services de base. La santé semble être le service le plus largement perçu comme accessible, avec 87% des répondants affirmant pouvoir y accéder. Cependant, près de 13% estiment que le service de santé n'est pas accessible.

L'emploi est considéré comme le service le moins accessible, avec seulement 2% des répondants affirmant pouvoir y accéder, ce qui signifie que la grande majorité, soit 98%, perçoit l'emploi comme non accessible.

Pour l'éducation, l'eau potable, et la route, les pourcentages d'accessibilité se situent variant entre 60% (Route) et 80% (Electricité), mais plus d'un tiers des répondants estiment que ces services ne sont pas accessibles.

Enfin, en matière de sécurité, seuls 14% des répondants estiment pouvoir y accéder, tandis que 86% la considèrent comme non accessible.

Graphique 11 : Perception des populations sur l'accessibilité des services de base (%)



Source : données de l'enquête

En faisant une analyse selon la province, on note des variations significatives. Dans la province de Tapoa, la majorité des répondants considèrent que la santé (89,3%), l'éducation (65,4%) et l'eau potable (63,5%) sont accessibles, tandis que la grande majorité estime que l'électricité (94,6%), les routes (63,7%) et la sécurité (87,8%) ne le sont pas. Pour l'emploi, la quasi-totalité des répondants (96,9%) estime qu'il n'est pas accessible.

Dans le Sourou, la quasi-totalité des répondants estime que la santé (99,4%) est accessible, tandis qu'une majorité considère que l'éducation n'est pas accessible. Les perceptions concernant l'eau potable (58,5%) et les routes (59,1%) sont plus partagées, tandis que la majorité pense que l'électricité (52,4%) et la sécurité (96,3%) ne sont pas accessibles. Pour l'emploi, tous les répondants pensent qu'il n'est pas accessible.

Dans la province de Kossi, la majorité des répondants considèrent que la santé (77%), l'éducation (77,7%) et l'eau potable (69,8%) sont accessibles. En revanche, la majorité estime que l'électricité (68,5%), les routes (62,3%) et la sécurité (75,1%) ne le sont pas. Pour l'emploi, la quasi-totalité des répondants (97,7%) estime qu'il n'est pas accessible.

Les analyses selon le sexe révèlent des disparités dans les perceptions de l'accessibilité des services de base en fonction du sexe des enquêtés. En moyenne, environ 87,1% des hommes et 88,1% des femmes estiment que les services de santé sont accessibles dans leur commune. Pour l'éducation, 60,5% des hommes et 65,6% des femmes partagent cette perception.

En ce qui concerne l'eau potable, 64,3% des hommes et 66,1% des femmes estiment que ce service est accessible. Cependant, des différences significatives sont observées pour d'autres services tels que l'électricité. Pour l'emploi, seuls 2,0% des hommes et 3,2% des femmes estiment qu'il est accessible dans leur commune.

Ces chiffres mettent en lumière l'importance de prendre en compte les disparités régionales et de genre dans la planification et la mise à disposition des services de base pour garantir une plus grande équité d'accès.

3.5.2. Prise en compte des avis des populations dans la fourniture des services de base

L'analyse des données sur la prise en compte des opinions des populations dans la fourniture des services de base révèle plusieurs tendances intéressantes, comme l'indique le tableau 9 ci-après.

Globalement, les tendances sont faibles au niveau de toutes les provinces (moins de 30%). Au niveau des communes, on remarque une variation significative dans les pourcentages d'estimation de prise en compte des points de vue des bénéficiaires. Par exemple, la commune de Kantchari affiche un pourcentage élevé de 44,5%, ce qui indique une certaine implication dans la considération des opinions des citoyens.

En revanche, des communes telles que Botou et Di enregistrent des pourcentages de 0%, ce qui suggère un manque de consultation ou de prise en compte des points de vue des populations dans la fourniture des services de base. Ces disparités pourraient refléter des différences dans les pratiques de gouvernance locale ou dans la sensibilisation des autorités aux besoins et aux préoccupations des citoyens.

En ce qui concerne le statut du répondant, les bénéficiaires et les non-bénéficiaires semblent avoir des perceptions similaires en termes de prise en compte de leurs opinions, avec des pourcentages respectifs de 18,2% et 20,6%. Cela suggère que le statut de bénéficiaire ou de non-bénéficiaire n'influence pas nécessairement la manière dont les points de vue sont considérés par les institutions locales.

Globalement, il est important de noter que ces pourcentages restent relativement faibles, ce qui soulève des questions sur l'efficacité des mécanismes de consultation et de participation des citoyens dans la prise de décision au niveau local en ce qui concerne les services de base.

En considérant le sexe des répondants, les hommes semblent avoir une perception légèrement plus positive que les femmes en ce qui concerne la prise en compte de leurs opinions dans la fourniture des services de base, avec des pourcentages respectifs de 18,8% et 15,9%. Cette différence peut refléter des facteurs socioculturels qui influencent la participation des femmes dans les processus de décision, ainsi que leur accès aux services de base.

Enfin, en ce qui concerne l'âge des répondants, les jeunes semblent être légèrement plus satisfaits de la prise en compte de leurs opinions que les adultes, avec des pourcentages de 19,8% et 17,2% respectivement. Cette tendance peut s'expliquer par le fait que les jeunes sont souvent plus actifs dans la participation civique et politique et qu'ils sont donc plus susceptibles de percevoir leurs voix comme étant entendus par les autorités locales.

Tableau 9 : Gestion inclusive des services de base (%)

IND1.3 : 18,3%		% des bénéficiaires qui estiment que leurs points de vue sur la fourniture des services de base ont été pris en compte par les institutions locales (formelles et informelles)	
Provinces			
○ Tapoa			22,1
○ Sourou			16
○ Kossi			13,4
Communes			
○ Kantchari			44,5
○ Botou			0
○ Diapaga			13,7
○ Di			0
○ Kassoum			31,3
○ Lanfièra			-
○ Nouna			6
○ Barani			4,9
○ Bomborokuy			28,6
Statut du répondant			
○ Bénéficiaire R1			18,20
○ Non-Bénéficiaire R1			20,6
Sexe du répondant			
○ Masculin			18,8
○ Féminin			15,9
Âge du répondant			
○ Jeunes			19,8
○ Adultes			17,2

Source : données de l'enquête

Du point de vue des autorités, il est largement reconnu que la participation citoyenne est cruciale dans la gouvernance locale et la gestion des services. En effet, le taux d'approbation de cette notion par l'ensemble des répondants atteint 99,5%.

Sur ce point, l'étude EndLine enregistre également un recul qui pourrait s'expliquer également par la dégradation de la situation sécuritaire au moment de l'enquête, mais également bien avant cela, provoquant le dysfonctionnement l'arrêt de la fourniture de certains services.

3.6. Prise en compte des opinions dans les différentes composantes

Les données du tableau 10 ci-après présentent la ventilation des données sur la prise en compte des opinions des populations selon différents facteurs et selon les

indicateurs IND1.IG 1, IND1.IG 2 et IND1.IG 3. Ces données montrent des variations significatives dans la perception des bénéficiaires concernant la prise en compte de leurs opinions par les institutions locales selon la province.

Tableau 10 : Répartition des données prise en compte des opinions dans les différentes composantes (%)

	IND1.IG 1 : % des bénéficiaires qui estiment que leurs opinions sur au moins une des 3 composantes ont été prises en compte par les institutions locales (formelles et informelles)	IND1.IG 2 : % des bénéficiaires qui estiment que leurs opinions sur au moins 2 des 3 composantes ont été prises en compte par les institutions locales (formelles et informelles)	IND1.IG 3 : % des bénéficiaires qui estiment que leurs opinions sur les 3 composantes ont été prises en compte par les institutions locales (formelles et informelles)
Provinces			
○ Tapoa	82,0	92,4	89,4
○ Sourou	50	87,2	81,9
○ Kossi	41,7	89,4	83,4
Communes			
○ Kantchari	87,7	94,4	91,8
○ Botou	82,4	84,1	78,2
○ Diapaga	76,10	94,9	93,90
○ Di	49,50	79,1	70,3
○ Kassoum	51	95,9	93,8
○ Lanfièra	-	-	-
○ Nouna	36,3	94,1	81
○ Barani	75,6	85,4	85,4
○ Bomborokuy	37,1	94,9	94,9
Statut du répondant			
○ Bénéficiaire du R1	75,40	98,30	92,90
○ Non-Bénéficiaire du R1	62,6	96,9	91,9
Sexe du répondant			
○ Masculin	63,1	89,1	84,2
○ Féminin	65	97,7	93,2
Âge du répondant			
○ Jeunes	68,8	96,5	91,5
○ Adultes	60,4	86,4	82,7

Source : données de l'enquête

Dans la province de Tapoa, les résultats sont élevés pour tous les indicateurs, révélant une forte capacité des institutions locales à intégrer les préoccupations des bénéficiaires de manière inclusive. Dans la province de Sourou, bien que la prise en compte des opinions sur au moins une composante soit relativement faible à 50%, il y a une amélioration significative pour les opinions sur deux (87,2%) et trois composantes (81,9%).

Cela pourrait indiquer que les institutions locales du Sourou parviennent mieux à intégrer les préoccupations des bénéficiaires lorsqu'ils abordent plusieurs

composantes. La province de la Kossi présente une tendance similaire au Sourou avec une faible prise en compte des opinions sur une composante (41,7%), mais une augmentation significative pour deux (89,4%) et trois composantes (83,4%).

En analysant les données par commune, on observe des variations importantes. Par exemple, dans la commune de Kantchari, les pourcentages pour l'IND1.IG 1, l'IND1.IG 2 et l'IND1.IG 3 sont respectivement de 87,7%, 94,4% et 91,8%. En revanche, dans des communes comme Di, Nouna et Bomborokuy, les pourcentages sont nettement plus bas, ce qui peut suggérer un manque d'écoute ou une faible implication des autorités locales.

En ce qui concerne le statut du répondant, les bénéficiaires de paquet multisectoriel ont tendance à avoir des pourcentages plus élevés que les non-bénéficiaires pour tous les indicateurs. Par exemple, pour l'IND1.IG 1, les bénéficiaires de paquet multisectoriel ont un pourcentage moyen de 75,4%, tandis que les non-bénéficiaires ont un pourcentage moyen de 62,6%.

Cela peut s'expliquer par le fait que les bénéficiaires de paquet multisectoriel sont directement impliqués dans les programmes ou projets concernés, ce qui peut renforcer leur sentiment d'inclusion dans le processus décisionnel.

En examinant les données par sexe, on constate que les femmes ont généralement des pourcentages plus élevés que les hommes pour l'IND1.IG 2 et l'IND1.IG 3. Par exemple, pour l'IND1.IG 2, les femmes ont un pourcentage moyen de 97,7%, tandis que les hommes ont un pourcentage moyen de 89,1%. Cela pourrait refléter une meilleure prise en compte des opinions des femmes dans les décisions locales, ce qui est encourageant pour la promotion de l'égalité des genres.

Enfin, en ce qui concerne l'âge, les jeunes ont tendance à avoir des pourcentages plus élevés que les adultes pour tous les indicateurs. Par exemple, pour l'IND1.IG 1, les jeunes ont un pourcentage moyen de 68,8%, tandis que les adultes ont un pourcentage moyen de 60,4%. Cela suggère que les jeunes sont plus enclins à exprimer leurs opinions et à les voir prises en compte par les autorités locales, ce qui souligne l'importance d'inclure les jeunes dans les processus de gouvernance locale.

En référence aux données de l'enquête de base, il ressort que le projet a produit une forte amélioration dans la prise en compte des opinions des bénéficiaires par les institutions locales sur l'ensemble des composantes évaluées. Cela reflète non seulement une reconnaissance accrue des préoccupations communautaires par les institutions locales, mais également une adoption plus systématique et complète des pratiques de gestion inclusive.

En effet, pour l'indicateur IND1.IG 1, le pourcentage des bénéficiaires qui estiment que leurs opinions sur au moins une des trois composantes ont été prises en compte a

considérablement augmenté, passant de 18,76% à 63,6%. Cela représente une variation positive de 44,84 points de pourcentage.

Les taux d'accroissement enregistrés pour les indicateurs IND1.IG 2 et IND1.IG 3 sont respectivement de 43,29 points de pourcentage et de 56,4 points de pourcentage.

En définitive, les résultats globaux suggèrent que des efforts supplémentaires sont nécessaires pour renforcer les mécanismes de participation citoyenne, en particulier dans les domaines où des faiblesses persistent, pour maintenir et améliorer les dynamiques positives observées.

3.7. Perception d'améliorations dans la zone d'intervention : état et de variation

3.7.1. Perception sur les composantes

IND2.IG1 : % de bénéficiaires qui estiment qu'au moins une des trois composantes s'est améliorée avec les institutions locales

Les données du tableau 11 ci-après montrent une amélioration significative de la perception des bénéficiaires concernant l'amélioration des composantes avec les institutions locales (IND2.G1), passant de 13,71% en BaseLine à 64% après l'intervention du PROGRESS.

Cette augmentation significative de plus de 50 points de pourcentage reflète un impact positif des actions menées par le projet sur la gouvernance locale et la satisfaction des bénéficiaires, comme précédemment mentionné au regard d'autres indicateurs.

Tableau 11 : Bénéficiaires estimant qu'au moins une des 3 composantes s'est améliorée (%)

IND2.G1: 64%	IND2.G1 : % de bénéficiaires qui estiment qu'au moins une des trois composantes s'est améliorée avec les institutions locales	BaseLine 13,71
Provinces		
○ Tapoa	77,7	-
○ Sourou	51,1	-
○ Kossi	67,2	-
Communes		
○ Kantchari	88,7	3,7
○ Botou	81,5	22,8
○ Diapaga	74,6	15
○ Di	69,2	11,1
○ Kassoum	38,5	0
○ Lanfièra	-	1,7
○ Nouna	70,2	24,3
○ Barani	78	59,6
○ Bomborokuy	58,1	8,5
Statut du répondant		
○ Bénéficiaire R1	79,1	66,3

IND2.G1: 64%	IND2.G1 : % de bénéficiaires qui estiment qu'au moins une des trois composantes s'est améliorée avec les institutions locales	BaseLine 13,71
○ Non-Bénéficiaire R1	61,7	56,4
Sexe du répondant		
○ Masculin	62,5	69,15
○ Féminin	68,2	57,6
Âge du répondant		
○ Jeunes	74,1	-
○ Adultes	60,7	-

Source : données de l'enquête

En examinant les résultats par commune, Kantchari se distingue avec une amélioration de 85 points de pourcentage, tandis que Barani présente le plus faible taux à 18,4 points de pourcentage. Des communes comme Botou, Diapaga et Di montrent des améliorations substantielles de près de 60 points de pourcentage suggérant des différences dans la mise en œuvre et l'impact des initiatives locales.

L'analyse par statut des répondants révèle que les bénéficiaires du paquet multisectoriel rapportent une amélioration plus élevée (12,8 points de pourcentage) par rapport aux non-bénéficiaires (5,3 points de pourcentage). Cela pourrait s'expliquer par le fait que les bénéficiaires directs ont bénéficié des actions du projet leur donnant notamment une certaine facilité d'accès aux institutions locales (informations, services).

En termes de sexe, les femmes perçoivent une amélioration de 10,6 points de pourcentage alors que les hommes perçoivent une légère dégradation de la situation (baisse 6,7 points de pourcentage). Ces résultats soulignent peut-être une meilleure inclusion des femmes dans les processus décisionnels grâce aux activités du PROGRESS.

IND2.IG2 : % de bénéficiaires qui estiment que 2 des trois composantes se sont améliorées avec les institutions locales.

Les données du tableau 12 ci-après montrent une amélioration notable dans la perception des bénéficiaires concernant l'amélioration de deux des trois composantes avec les institutions locales (IND2.G2), passant de 26,2% en BaseLine à 90,8% après intervention du PROGRESS, soit une augmentation de 64,6 points de pourcentage.

Tableau 12 : Bénéficiaires estimant que 2 des 3 composantes se sont améliorées (%)

IND2.G2: 90,8%	IND2.G2 : % de bénéficiaires qui estiment que 2 des trois composantes se sont améliorées avec les institutions locales	BaseLine 26,24%
Provinces		
○ Tapoa	92,2	-
○ Sourou	91,2	-
○ Kossi	91,1	-
Communes		
○ Kantchari	94,4	28,7
○ Botou	84	44,5
○ Diapaga	94,9	26,9
○ Di	79,1	12,5
○ Kassoum	94,8	0
○ Lanfiéra	-	6,9
○ Nouna	94	58,1
○ Barani	85,4	21,3
○ Bomborokuy	88,6	32,1
Statut du répondant		
○ Bénéficiaire R1	98,2	75,1
○ Non-Bénéficiaire R1	96,5	84,7
Sexe du répondant		
○ Masculin	88,9	83,8
○ Féminin	97,8	71,1
Âge du répondant		
○ Jeunes	96,5	-
○ Adultes	66,9	-

Source : données de l'enquête

En faisant une analyse selon les communes, les variations sont également notables. Kantchari affiche une amélioration de +65,7 points (94,4% contre 28,7%), Botou de +39,5 points (84% contre 44,5%), Diapaga de +68,0 points (94,9% contre 26,9%), Di de +66,6 points (79,1% contre 12,5%), Kassoum de +94,8 points (94,8% contre 0), Nouna de +35,9 points (94% contre 58,1%), Barani de +64,1 points (85,4% contre 21,3%) et Bomborokuy de +56,5 points (88,6% contre 32,1%). Ces variations entre les communes montrent qu'il est important de comprendre les dynamiques locales et de développer des stratégies adaptées aux besoins et réalités de chaque commune.

Concernant le statut des répondants, les bénéficiaires R1 rapportent une amélioration de +23,1 points (98,2% contre 75,1%) et les non-bénéficiaires également, mais à un moindre degré, avec une variation de +11,8 points (96,5% contre 84,7%). En considérant le sexe des répondants, les femmes montrent une plus grande perception d'amélioration avec une variation de +26,7 points (97,8% contre 71,1%) comparée aux hommes, qui ont une variation de +5,1 points (88,9% contre 83,8%). En termes d'âge, les jeunes montrent une amélioration notable avec une variation de +29,6 points (96,5% contre 66,9%) par rapport aux adultes.

L'ensemble de ces données révèle des interventions largement perçues comme très positives, surtout dans des communes comme Kantchari, Diapaga et Di. Pour les projets futurs, il est crucial d'identifier plus précisément les facteurs de cette appréciation et de renforcer les actions concernées, en mettant l'accent sur les pratiques qui ont conduit à ces résultats. Les communes qui ont montré des variations positives importantes devraient servir de modèle pour d'autres communes ou régions.

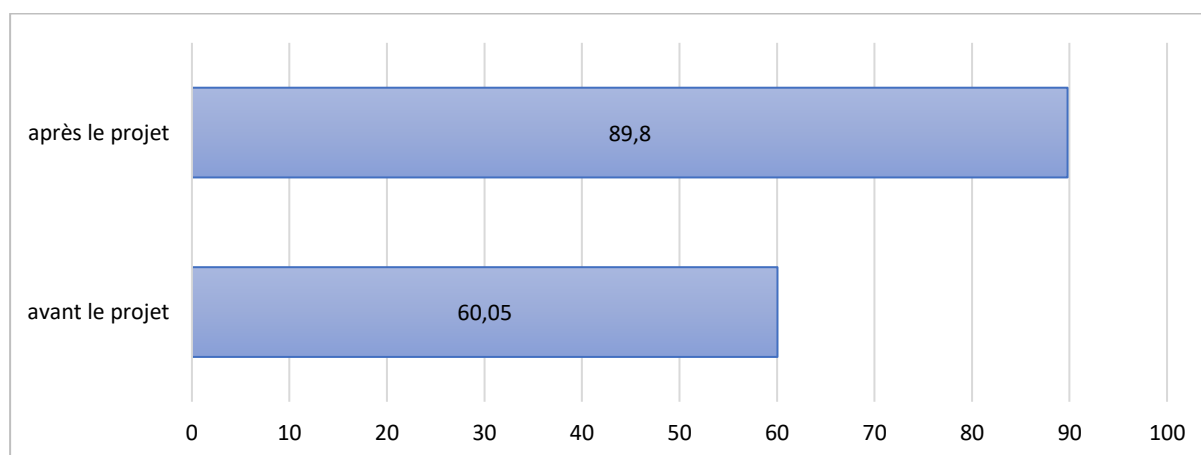
Concrètement, les stratégies efficaces dans ces zones pourraient être adaptées et implémentées dans les communes avec des améliorations moins marquées. Les femmes et les bénéficiaires R1 ont montré des perceptions d'amélioration plus élevées. Les projets futurs devraient continuer à adopter une approche sensible au genre et au statut des bénéficiaires, en assurant que les interventions répondent spécifiquement aux besoins et perspectives des femmes et des groupes directement ciblés.

Les jeunes ont rapporté une perception d'amélioration plus élevée comparée aux adultes. Il serait bénéfique de développer des programmes spécifiques pour les jeunes, en les engageant davantage dans les processus décisionnels et en les intégrant dans les initiatives de développement communautaire. Sur le plan technique, un système robuste de suivi et d'évaluation permettrait d'identifier les succès et les domaines nécessitant des ajustements, assurant ainsi une amélioration continue des interventions.

IND2.IG3 : % de bénéficiaires qui estiment que les trois composantes se sont améliorées avec les institutions locales

De l'analyse des résultats de l'enquête, il est ressorti que 89,8% des bénéficiaires ont affirmé que les trois composantes se sont améliorées avec les institutions locales contre 60,05% avant la mise en œuvre du projet. On constate donc un écart de 29,75% attestant que le projet a été d'un appui considérable à la cohésion sociale dans les différentes communautés bénéficiaires (Cf. figure 12).

Graphique 12 : État et variation de l'indicateur avant et après le projet



Source : données de l'enquête

En analysant les données du tableau concernant les bénéficiaires qui estiment que les trois composantes se sont améliorées avec les institutions locales, nous observons des variations significatives entre la situation actuelle et la base de référence, ainsi que des différences notables entre les différentes communes, le statut des répondants, le sexe et l'âge. En ce qui concerne les communes, Kantchari affiche une amélioration de +26,8 points (94,4% contre 67,6%), Botou de +51,3 points (84% contre 32,7%), Diapaga de +68 points (94,9% contre 26,9%), Di de +2,7 points (79,1% contre 76,4%), Nouna de +75,3 points (92,9% contre 17,6%), Barani de +66,3 points (85,4% contre 19,1%), et Bomborokuy de +22,5 points (81,9% contre 59,4%).

Cependant, Kassoum présente une variation négative de -6,2 points (93,8% contre 100%). Cette diminution à Kassoum indique que, malgré un haut niveau de satisfaction initial, les perceptions des bénéficiaires quant à l'amélioration des trois composantes par les institutions locales ont légèrement diminué. Cela suggère que les efforts dans cette commune pourraient nécessiter une étude approfondie pour comprendre les causes de cette baisse et identifier des moyens d'améliorer les perceptions à l'avenir.

Tableau 13 : Bénéficiaires estimant que les 3 composantes se sont améliorées (%)

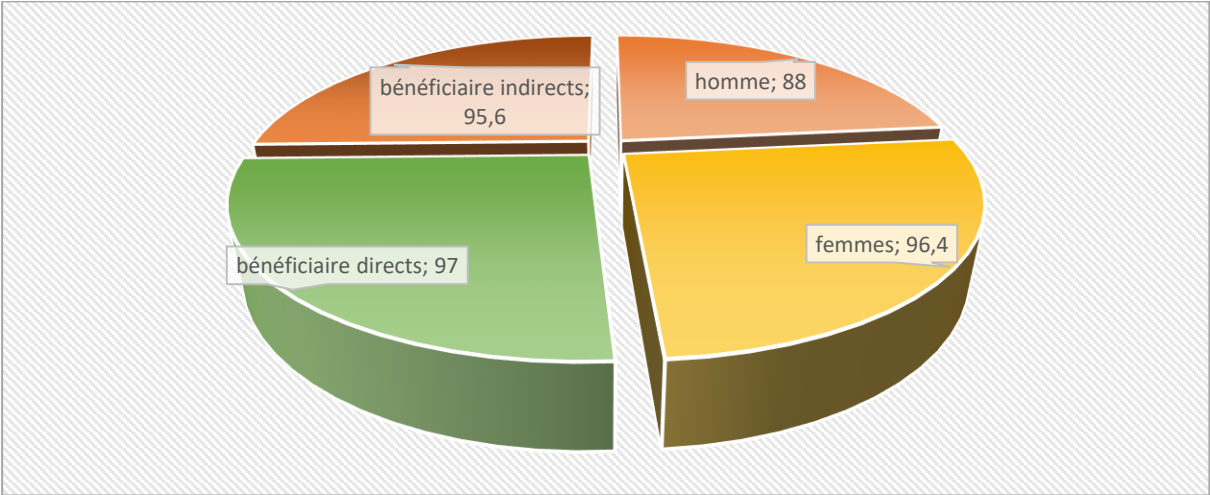
IND2.G3: 89,8%	IND2.G3 : % de bénéficiaires qui estiment que les trois composantes se sont améliorées avec les institutions locales	BaseLine 60,05%
Provinces		
○ Tapoa	92,2	-
○ Sourou	86,2	-
○ Kossi	88,2	-
Communes		
○ Kantchari	94,4	67,6
○ Botou	84	32,7
○ Diapaga	94,9	26,9
○ Di	79,1	76,4
○ Kassoum	93,8	100
○ Lanfiéra	-	91,4
○ Nouna	92,9	17,6
○ Barani	85,4	19,1
○ Bomborokuy	81,9	59,4
Statut du répondant		
○ Bénéficiaire R1	97,0	30,3
○ Non-Bénéficiaire R1	95,6	42,2
Sexe du répondant		
○ Masculin	88,0	40,8
○ Féminin	96,4	26,4
Âge du répondant		
○ Jeunes	95,2	-
○ Adultes	86,1	-

Source : données de l'enquête

Selon le sexe (Cf. graphique 13), la proportion des femmes attestant l'amélioration des trois composantes avec les institutions locales est légèrement plus élevée que celle

des hommes soit 88% contre 96,4%. En termes de de statut, plus de 95% des bénéficiaires direct tout comme indirect ont affirmé une amélioration de l'indicateur.

Graphique 13 : État et variation de l'indicateur avant et après le projet (%)



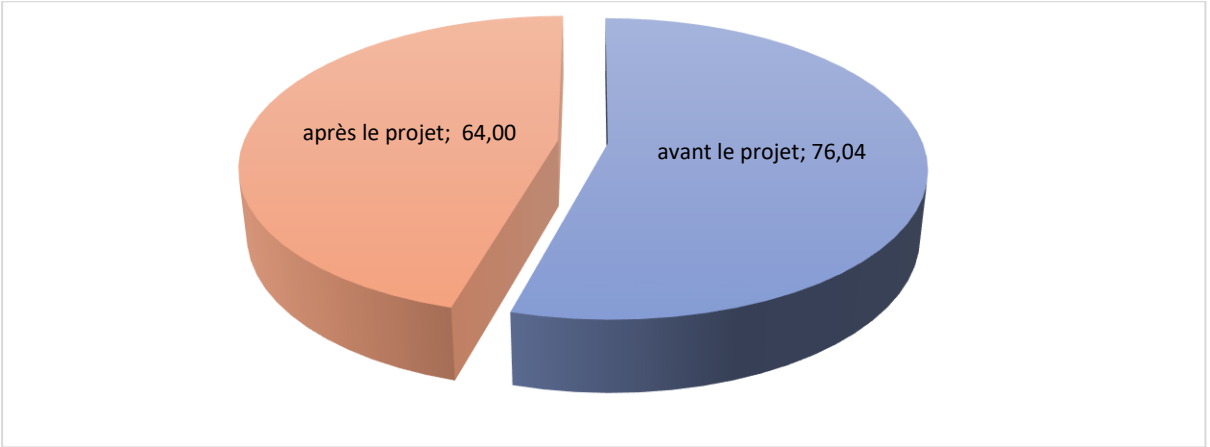
Source : données de l'enquête

3.7.2. Perception sur les relations inter/intracommunautaires

IND2.1 % de bénéficiaires qui estiment que les relations inter/intracommunautaires se sont améliorées

La proportion des bénéficiaires qui estiment que les relations inter/intracommunautaires se sont améliorées est passée de 76,04% à 64%, soit une légère baisse de 12,04 % (Cf. graphique 14). Cela pourrait s'expliquer par la dégradation de la situation sécuritaire pendant la mise en œuvre du projet. Augmentant le degré de méfiance entre communautés.

Graphique 14 : État et variation de l'indicateur avant et après le projet (%)



Source : données de l'enquête

Pour les communes, les résultats sont diversifiés. Botou présente une légère amélioration de 3,5 points, passant de 78% à 81,5%. Diapaga et Di montrent des variations modérées de -3,4 et 6,9 points respectivement. Par contre, Barani

enregistre une forte amélioration de 55,1 points. En revanche, Kantchari enregistre une légère baisse de 5,8 points, passant de 94,5% à 88,7%. Kassoum et Bomborokuy affichent des baisses significatives signalant des défis substantiels demeurant à relever dans ces communes.

Tableau 14 : Bénéficiaires estimant que les relations inter/intracommunautaires se sont améliorées (%)

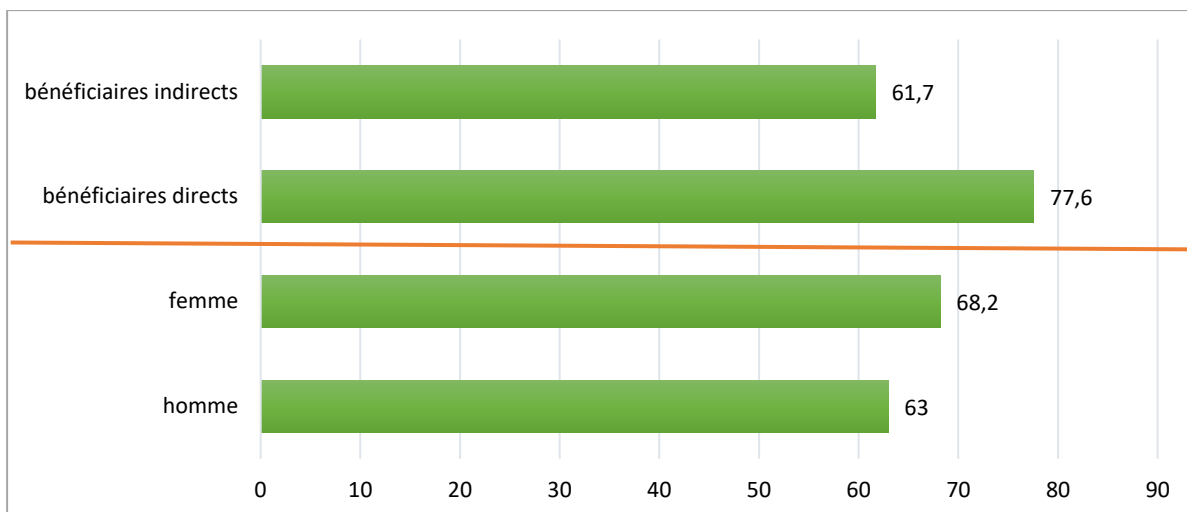
IND2.1: 64%	IND2.1 : % de bénéficiaires qui estiment que les relations inter/intracommunautaires se sont améliorées	BaseLine 76,04	Variation
Provinces			
○ Tapoa	77,7	-	
○ Sourou	50,5	-	
○ Kossi	49,7	-	
Communes			
○ Kantchari	88,7	94,5	-5,8
○ Botou	81,5	78	3,5
○ Diapaga	64,5	67,9	-3,4
○ Di	69,2	62,3	6,9
○ Kassoum	33,3	100	-66,7
○ Lanfièra	-	91,9	
○ Nouna	64,9	62,7	2,2
○ Barani	78	22,9	55,1
○ Bomborokuy	14,3	87,7	-73,4
Statut du répondant			
○ Bénéficiaire R1	77,6	72,2	5,4
○ Non-Bénéficiaire R1	61,7	79,8	-18,1
Sexe du répondant			
○ Masculin	63	79,82	-16,82
○ Féminin	68,2	70,11	-1,91
Âge du répondant			
○ Jeunes	69,6	-	
○ Adultes	60,7	-	

Source : données de l'enquête

Selon le sexe, 63% des hommes qui ont été enquêtés contre 68,2% des femmes ont affirmé que les relations inter/intracommunautaires se sont améliorées (Cf. graphique 15). Il est donc constaté une proportion plus élevée des femmes que celle des hommes soit un léger écart de 5,2%.

Selon le statut des personnes interrogées, 77,6% des bénéficiaires directs contre 61,7% des bénéficiaires indirects ont affirmé que les relations inter/intracommunautaires se sont améliorées.

Graphique 15 : État et variation de l'indicateur avant et après le projet selon le statut de bénéficiaire et le sexe



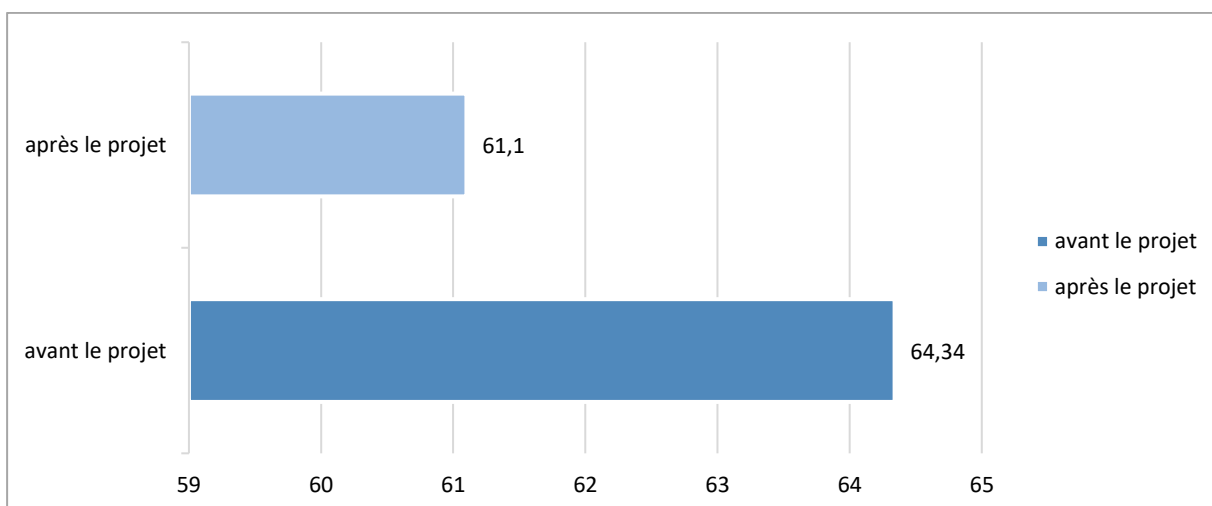
Source : données de l'enquête

3.7.3. Perception sur relations inter/intrareligieuses avec les institutions locales

IND2.2 % de bénéficiaires qui estiment que les relations intrareligieuses se sont améliorées

Avant la mise en œuvre du projet, 64,34% contre 61,1% des bénéficiaires après sa mise en œuvre ont estimé que les relations intrareligieuses se sont améliorées (Cf. graphique 16). La légère baisse des appréciations constatée en fin de projet serait expliquée par une dégradation de la situation sécuritaire dans certaines zones bénéficiaires entraînant une dégradation de la cohésion sociale.

Graphique 16 : État et variation de l'indicateur avant et après le projet



Source : données de l'enquête

L'analyse des données du tableau 15 ci-après relatives à l'amélioration des relations intrareligieuses (IND2.2) révèle des variations significatives au niveau communal, ainsi qu'entre les différents groupes d'âge.

Au niveau communal, des disparités notables sont observées : des hausses significatives, telles que celles de Kantchari, Botou et de Barani, contrastent avec des baisses marquées, notamment à Kassoum et à Bomborokuy. Ces variations pourraient refléter des dynamiques sociales et des initiatives locales différentes.

Dans l'ensemble, ces résultats soulignent l'importance d'adapter les interventions en fonction des spécificités locales et des groupes démographiques pour favoriser une amélioration continue des relations intrareligieuses.

Tableau 15 : Bénéficiaires estimant que les relations intrareligieuses se sont améliorées (%)

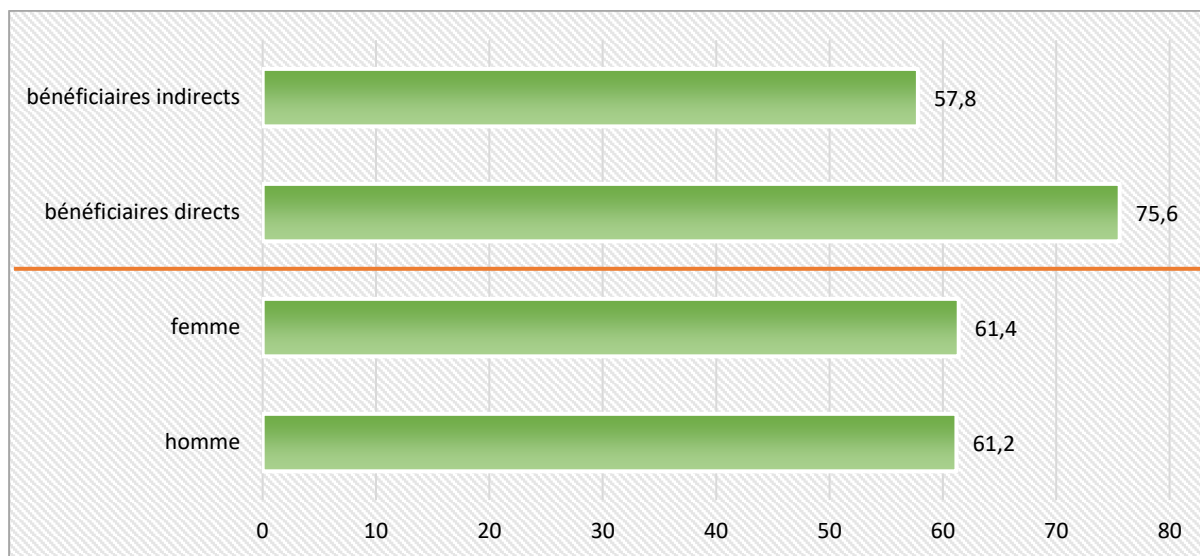
IND2.2: 61,1%	IND2.2 : % de bénéficiaires qui estiment que les relations intrareligieuses se sont améliorées	BaseLine 64,34%	Variation
Provinces			
○ Tapoa	69,9	-	
○ Sourou	46,3	-	
○ Kossi	55,7	-	
Communes			
○ Kantchari	88,7	76,1	12,6
○ Botou	76,5	32,1	44,4
○ Diapaga	47,2	72,5	-25,3
○ Di	54,9	60,4	-5,5
○ Kassoum	38,5	100	-61,5
○ Lanfièra	-	90,3	
○ Nouna	61,9	27,3	34,6
○ Barani	78	15,6	62,4
○ Bomborokuy	37,1	98,1	-61
Statut du répondant			
○ Bénéficiaire R1	75,6	61,1	14,5
○ Non-Bénéficiaire R1	57,8	69,4	-11,6
Sexe du répondant			
○ Masculin	61,2	68,3	-7,1
○ Féminin	61,4	58,3	3,1
Âge du répondant			
○ Jeunes	66,8	-	
○ Adultes	57,6	-	

Source : données de l'enquête

Selon le sexe, 61% des hommes tout comme des femmes ont affirmé que cet indicateur s'est amélioré après la mise en œuvre du projet (Cf. graphique 17). comparativement à la situation de référence, on peut dire que la mise en œuvre du projet n'a pas eu d'effet sur les relations intrareligieuses

En ce qui concerne les appréciations selon le statut, 75,6% des bénéficiaires directs contre 57,8% des bénéficiaires indirects ont attesté que les relations intrareligieuses se sont améliorées.

Graphique 17 : État et variation de l'indicateur avant et après le projet selon le statut de bénéficiaires et le sexe



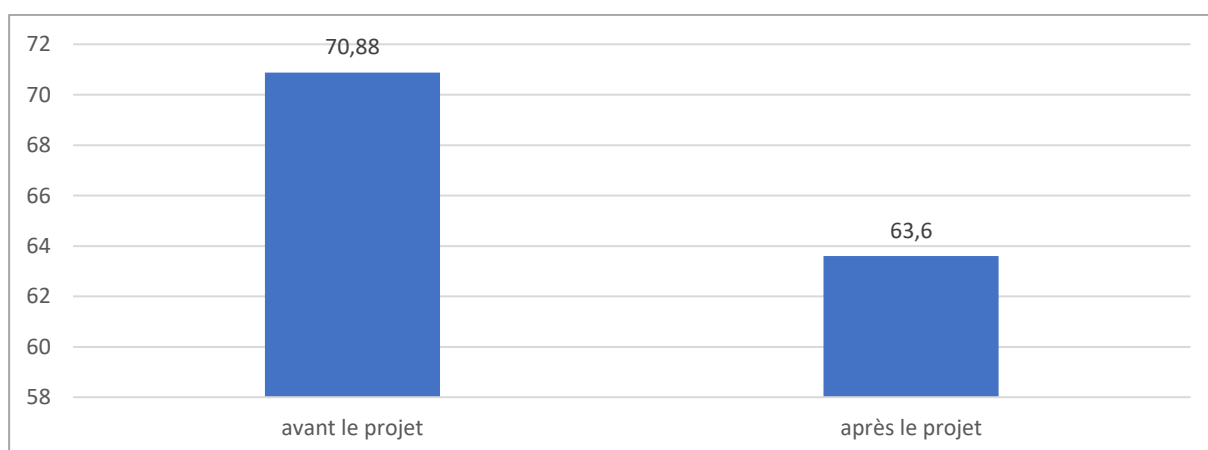
Source : données de l'enquête

3.7.4. Perception des bénéficiaires sur l'amélioration des relations intergénérationnelles

IND2.3 % de bénéficiaires qui estiment que les relations intergénérationnelles se sont améliorées

En 2021, 7 personnes sur 10 (soit 70,88%) contre environ 6 personnes sur 10 (soit 63,6%) en 2024 ont affirmé que les relations intergénérationnelles se sont améliorées. On observe une légère baisse de -7,28% sur la période (Cf. graphique 18).

Graphique 18 : État et variation de l'indicateur avant et après le projet



Source : données de l'enquête

À l'échelle communale, des disparités importantes sont observées, illustrées par des hausses notables à Kassoum, à Botou et à Bomborokuy, mais aussi des baisses significatives à Kantchari et à Barani. Ces écarts soulignent l'importance de

comprendre les dynamiques locales pour mieux adapter les interventions en conséquence.

Tableau 16 : Bénéficiaires estimant que les relations intergénérationnelles se sont améliorées (%)

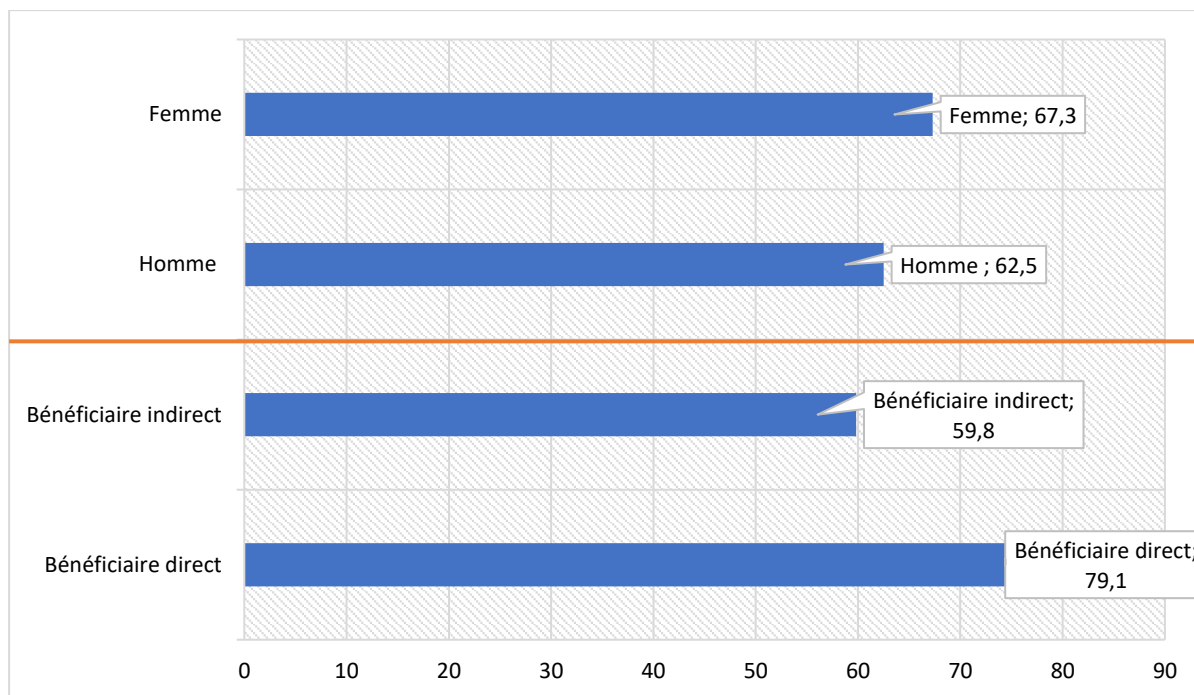
IND2.3: 63,6%	IND2.3 : % de bénéficiaires qui estiment que les relations intergénérationnelles se sont améliorées	BaseLine 70,9	Variation
Provinces			
○ Tapoa	65,9	-	
○ Sourou	51,1	-	
○ Kossi	67,2	-	
Communes			
○ Kantchari	49,7	90,8	-41,1
○ Botou	78,2	84,4	6,2
○ Diapaga	74,6	67	-7,6
○ Di	69,2	57,5	-11,7
○ Kassoum	34,4	100	65,6
○ Lanfièra	-	88,7	
○ Nouna	70,2	40	-30,2
○ Barani	78	30,3	-47,7
○ Bomborokuy	58,1	65,1	7
Statut du répondant			
○ Bénéficiaire R1	79,1	68,7	-10,4
○ Non-Bénéficiaire R1	59,8	74,2	14,4
Sexe du répondant			
○ Masculin	62,5	64,6	2,1
○ Féminin	67,3	74,9	7,6
Âge du répondant			
○ Jeunes	74,1	-	
○ Adultes	56,6	-	

Source : données de l'enquête

Selon le sexe, la proportion des femmes qui ont attesté que les relations intergénérationnelles se sont améliorées est légèrement plus élevée que celle des hommes aussi bien en 2024 (Cf. graphique 19). Cette proportion est de 67,3% pour les femmes contre 62,5% pour les hommes.

Pour ce qui est du statut des personnes interrogées, la proportion des bénéficiaires directs et celui des bénéficiaires indirects qui estime que les relations intergénérationnelles se sont améliorées est plus élevée pour les bénéficiaires directs (soit 79,10%) contre 59,8% pour les bénéficiaires indirects.

Graphique 19 : État et variation de l'indicateur avant et après le projet selon le statut de bénéficiaires et le sexe



Source : données de l'enquête

3.7.5. Perception sur la réduction des conflits communautaires

IND 3 : % de bénéficiaires qui estiment que les conflits communautaires ont diminué. Elles attribuent cette diminution aux individus et aux institutions formelles et informelles appuyées par le projet.

Globalement, avant la mise en œuvre du projet, cet indicateur a été apprécié positivement par 38,63% des personnes interrogées dans les zones d'intervention contre 56,4% des bénéficiaires après la mise en œuvre du projet.

Selon le sexe, 55,6% des hommes contre 59,5% des femmes ont affirmé que les conflits communautaires ont diminué. Cette diminution est attribuée aux actions du projet ajouté de la collaboration des communautés bénéficiaires. Par rapport au début du projet, les femmes perçoivent une amélioration plus importante (+30 points) que les hommes (+10,8 points).

Pour ce qui est du statut, 69,20% des bénéficiaires directs contre 53,7% des bénéficiaires indirects ont affirmé que les conflits communautaires ont diminué. Le tableau 17 suivant présente plus de détails sur l'indicateur. Globalement, les bénéficiaires du paquet multisectoriel perçoivent une amélioration plus importante par rapport au début du projet (+33,5 points) contre +10,7 points pour les non bénéficiaires.

Tableau 17 : Bénéficiaires estimant que les conflits communautaires ont diminué. Elles attribuent cette diminution aux individus et aux institutions formelles et informelles appuyées par le projet (%)

IND 3 : % de bénéficiaires qui estiment que les conflits communautaires ont diminué. Elles attribuent cette diminution aux individus et aux institutions formelles et informelles appuyées par le projet			
IND3 : 56,4%		BaseLine 38,63%	Variation
Provinces			
○ Tapoa	70,5	-	
○ Sourou	30,9	-	
○ Kossi	48,7	-	
Communes			
○ Kantchari	88,7	33,9	54,8
○ Botou	66,4	30,3	36,1
○ Diapaga	54,80	48,2	6,6
○ Di	7,7	32,1	-24,4
○ Kassoum	53,1	99,1	-46
○ Lanfièra	-	1,6	
○ Nouna	64,3	19,1	45,2
○ Barani	80,5	34,9	45,6
○ Bomborokuy	11,4	20,7	-9,3
Statut du répondant			
○ Bénéficiaire R1	69,20	35,7	33,5
○ Non-Bénéficiaire R1	53,7	43	10,7
Sexe du répondant			
○ Masculin	55,6	44,8	10,8
○ Féminin	59,5	29,0	30,5
Âge du répondant			
○ Jeunes	56,8	-	
○ Adultes	56,4	-	

Source : données de l'enquête

IND 4 : % de bénéficiaires qui attribuent cette diminution aux individus et aux institutions formelles et informelles appuyées par le projet

La proportion des bénéficiaires qui ont attribué la diminution des conflits communautaires aux individus et aux institutions formelles et informelles appuyées par le projet a diminué de façon significative, passant de 36,62% à 0,1%, soit une variation négative de -36,52%.

Pour ce qui est du recueil des avis des bénéficiaires selon le sexe, seulement 0,5% de femmes se sont prononcées favorablement. Aucun homme n'a donné son opinion sur l'attribut de cette diminution aux individus et aux institutions formelles et informelles appuyées par le projet.

Selon le statut des personnes interrogées, aucun bénéficiaire direct ne s'est prononcé. Seulement 0,2% des bénéficiaires indirects ont attribué la diminution des conflits communautaires aux individus et aux institutions formelles et informelles appuyées par le projet

3.7.6. Perception sur les relations entre habitants et représentants de l'État.

Résultats 4 : amélioration des relations des habitants et des représentants des autorités de l'État dans les communes du projet

R4IND1 : % de personnes indiquant que la communication et la collaboration entre les communautés et les autorités locales (formelles) se sont améliorées.

Sur la période 2021-2024, 50,51% des enquêtés en début de projet contre 50,3% en fin de projet ont indiqué que la communication et la collaboration entre les communautés et les autorités locales (formelles) se sont améliorées. On constate une légère diminution de -0,21% sur la période.

Selon le sexe, la proportion des femmes ayant indiqué que la communication et la collaboration entre les communautés et les autorités locales (formelles) se sont améliorées est plus élevée que celle des hommes. Cette proportion est de 52,7% pour les femmes et 49,7% pour les hommes.

Pour ce qui est du statut des personnes interrogées, les proportions des bénéficiaires directs et indirects qui ont attesté l'amélioration de la communication et de la collaboration entre les communautés et les autorités locales (formelles) sont respectivement 61,60 % et 48,1%. Soit un écart en faveur des bénéficiaires directs de 13,50%. Le tableau 18 suivant présente plus de détails sur l'indicateur.

Tableau 18 : Bénéficiaires indiquant que la communication et la collaboration entre les communautés et les autorités locales (formelles) se sont améliorées (%)

R4IND1 : 50,3%	R4IND1 : % de personnes indiquant que la communication et la collaboration entre les communautés et les autorités locales (formelles) se sont améliorées.	BaseLine 50,5%	Variation
Provinces			
○ Tapoa	65	-	-
○ Sourou	44,1	-	-
○ Kossi	30,3	-	-
Communes			
○ Kantchari	69,2	50,4	18,8
○ Botou	63,9	3,7	60,2
○ Diapaga	61,4	40,4	21
○ Di	58,2	77,3	-19,1
○ Kassoum	31,3	97,2	-65,9
○ Lanfièra	-	35,5	
○ Nouna	22,6	12,7	9,9
○ Barani	65,9	56	9,9
○ Bomborokuy	28,6	60,4	-31,8
Statut du répondant			

R4IND1 : % de personnes indiquant que la communication et la collaboration entre les communautés et les autorités locales (formelles) se sont améliorées.			
R4IND1 : 50,3%		BaseLine 50,5%	Variation
○ Bénéficiaire R1	61,6	48,1	13,5
○ Non-Bénéficiaire R1	48,1	53,8	-5,7
Sexe du répondant			0
○ Masculin	49,7	54,9	-5,2
○ Féminin	52,7	43,4	9,3
Âge du répondant			
○ Jeunes	51,5	-	-
○ Adultes	49,7	-	-

Source : données de l'enquête

R4IND2 : % des autorités qui reconnaissent l'importance de la participation des citoyens dans la gouvernance locale ou dans la gestion des services

Pour cet indicateur, à la situation de référence avant la mise en œuvre du projet, il n'a pas été apprécié par les bénéficiaires. Par contre après la mise en œuvre du projet, l'appréciation de 99,5% des enquêtés a attesté la reconnaissance des autorités quant à la participation des citoyens dans la gouvernance locale ou dans la gestion des services.

R4IND3.1 : % des répondants qui disent être impliqués dans le processus de prise de décision enclenché par les autorités locales

Les résultats de l'enquête ont montré que 20,6% des répondants en 2021 contre 18,9% en 2024 ont dit qu'ils sont impliqués dans le processus de prise de décision enclenché par les autorités locales. Une légère diminution de -1,7% sur la période. Cela pourrait s'expliquer par le besoin accru de confidentialité des informations au niveau des autorités pour une réussite des actions sur le terrain en vue de l'amélioration de la situation sécuritaire.

Selon le sexe, la proportion des femmes attestant être impliquées dans le processus de prise de décision enclenché par les autorités locales est légèrement plus élevée que celle des hommes soit 21,4% contre 18,1%.

En termes de statut, 22,40% des bénéficiaires contre 18,5% des bénéficiaires indirects ont affirmé être impliqués dans le processus de prise de décision enclenché par les autorités locales. Le tableau 19 suivant présente plus de détails sur l'indicateur

Tableau 19 : Répondants qui disent être impliqués dans le processus de prise de décision enclenché par les autorités locales (%)

R4IND3.1 : 18,9%	R4IND3.1 : % des répondants qui disent être impliqués dans le processus de prise de décision enclenché par les autorités locales	BaseLine 20,6%	Variation
Provinces			
○ Tapoa	21,1	-	-
○ Sourou	11,7	-	-
○ Kossi	19,4	-	-
Communes			0
○ Kantchari	35,4	11,9	23,5
○ Botou	6,7	0	6,7
○ Diapaga	15,7	36,7	-21
○ Di	12,1	31,1	-19
○ Kassoum	11,5	5,6	5,9
○ Lanfièra	-	5,6	
○ Nouna	9,5	8,1	1,4
○ Barani	51,2	44,9	6,3
○ Bomborokuy	22,9	32,1	-9,2
Statut du répondant			0
○ Bénéficiaire R1	22,40	48,1	-25,7
○ Non-Bénéficiaire R1	18,5	53,8	-35,3
Sexe du répondant			0
○ Masculin	18,1	54,9	-36,8
○ Féminin	21,4	43,4	-22
Âge du répondant			
○ Jeunes	21,9	-	-
○ Adultes	16,7	-	-

Source : données de l'enquête

R4IND3.2 : % des répondants jeunes qui disent être impliqués dans le processus de prise de décision enclenché par les autorités locales

En 2024, 21,9% des jeunes contre 7,28% en 2021 ont attesté être impliqués dans le processus de prise de décision enclenché par les autorités locales.

Selon le sexe, 21,4% des jeunes hommes contre 22,4% des jeunes femmes ont affirmé être impliqués dans le processus de prise de décision enclenché par les autorités locales.

Pour ce qui est du statut, environ 22% des bénéficiaires directs tout comme des bénéficiaires indirects disent participer au processus de prise de décision enclenché par les autorités locales. Le taux est pratiquement le même pour les non-bénéficiaires du paquet multisectoriel. Le tableau 20 suivant présente plus de détails sur l'indicateur

Tableau 20 : Répondants jeunes qui disent être impliqués dans le processus de prise de décision enclenché par les autorités locales (%)

R4IND3.2 : 21,9%	R4IND3.2 : % des répondants jeunes qui disent être impliqués dans le processus de prise de décision enclenché par les autorités locales.	BaseLine 7,28%	Variation
Provinces			
○ Tapoa	18,6	-	-
○ Sourou	13,6	-	-
○ Kossi	26,7	-	-
Communes			
○ Kantchari	30,9	2,7	28,2
○ Botou	8,8	0	8,8
○ Diapaga	15,20	19,3	-4,1
○ Di	15,8	10,4	5,4
○ Kassoum	11,1	2,8	8,3
○ Lanfièra	-	3,2	
○ Nouna	56,7	0	56,7
○ Barani	30	19,3	10,7
○ Bomborokuy	18,9	3,8	15,1
Statut du répondant			
○ Bénéficiaire R1	22,7	48,1	-25,4
○ Non-Bénéficiaire R1	22,2	53,8	-31,6
Sexe du répondant			
○ Masculin	21,4	54,9	-33,5
○ Féminin	22,4	43,4	-21
Âge du répondant			
○ Jeunes	21,9	-	-
○ Adultes	16,7	-	-

Source : données de l'enquête

Résultat 5 : amélioration de la cohésion sociale, de la prévention et de la gestion des conflits pour les habitants des communes du projet

R5IND1 : % d'acteurs locaux et membres des instances locales de prévention et de gestion des conflits dont les connaissances et les capacités en matière de gestion de conflits se sont améliorées

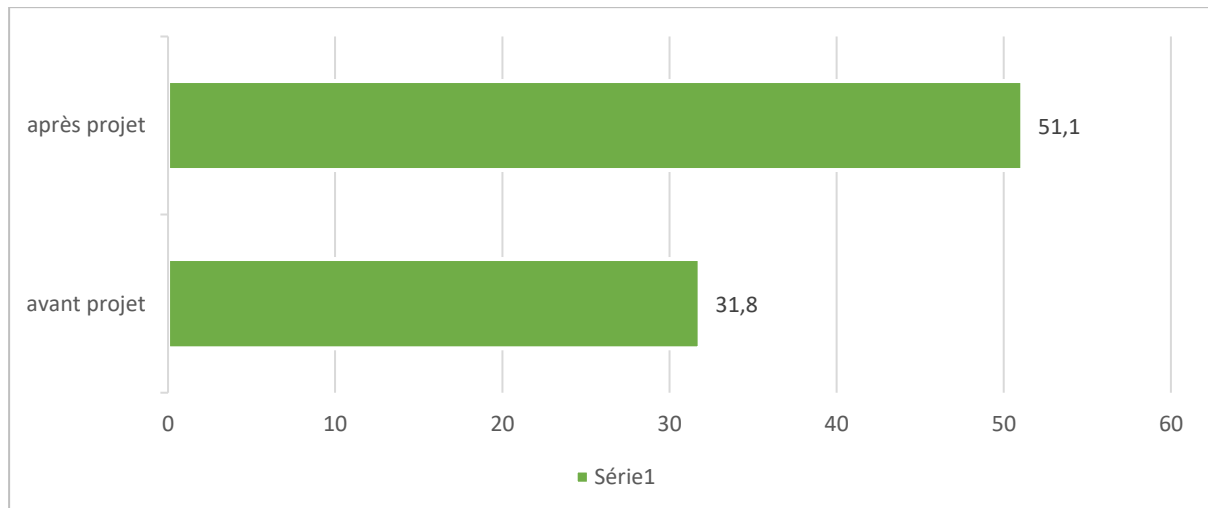
En 2021 au Burkina Faso, 86,33% des personnes enquêtées affirment connaître les différents mécanismes qui ont été mis en place au niveau local ou institutionnel pour la gestion et la prévention des conflits communautaires.

Les acteurs des différents mécanismes sont le plus souvent, les chefs coutumiers, terriens et de cantons, notables et Leaders religieux. Avec la mise en œuvre du projet, en 2024 100% des enquêtés membres des instances locales de prévention et de gestion des conflits affirment voir leurs capacités s'améliorer en termes de gestion.

R5IND3 : % de répondants ciblés qui considèrent que les produits d'activités médiatiques ont contribué à améliorer leur perception des autres communautés et opinions sur les conflits qui les affectent

En 2021, avant la mise en œuvre du projet, une proportion de 3 personnes sur 10 soit 31,8% des répondants ciblés a considéré que les produits d'activités médiatiques ont contribué à améliorer leur perception des autres communautés et opinions sur les conflits qui les affectent. Cette proportion a évolué à la fin du projet, passant à 51,1% en 2024.

Graphique 20 : État et variation de l'indicateur avant et après le projet



Source : données de l'enquête

Au niveau communal, les résultats montrent des écarts significatifs, avec des augmentations marquées à Botou et Kantchari et des diminutions importantes, notamment à Di, soulignant ainsi la diversité des réponses à ces activités au niveau local.

L'analyse selon l'âge révèle des tendances intéressantes en ce qui concerne la perception de l'impact des activités médiatiques sur la compréhension des conflits intercommunautaires. Les répondants jeunes affichent un pourcentage inférieur à celui des adultes, avec seulement 46% des jeunes considérant que les produits d'activités médiatiques ont contribué à améliorer leur perception des autres communautés et des opinions sur les conflits qui les affectent.

En revanche, les adultes affichent un pourcentage plus élevé de 54,6%, ce qui suggère une réception potentiellement plus positive des messages médiatiques chez cette tranche d'âge.

Ces résultats soulignent l'importance de prendre en compte les différences générationnelles dans la conception et la diffusion des activités médiatiques visant à promouvoir la compréhension intercommunautaire et à résoudre les conflits. Une approche adaptée aux différentes cohortes d'âges pourrait être nécessaire pour maximiser l'efficacité de ces initiatives dans les communautés.

Tableau 21 : de répondants ciblés qui considèrent que les produits d'activités médiatiques ont contribué à améliorer leur perception des autres communautés et opinions sur les conflits qui les affectent (%)

R5IND3 : 51,1%	R5IND4 : % de répondants ciblés qui considèrent que les produits d'activités médiatiques ont contribué à améliorer leur perception des autres communautés et opinions sur les conflits qui les affectent	BaseLine 31,8%	Variation
Provinces			
○ Tapoa	66,1	-	-
○ Sourou	35,1	-	-
○ Kossi	36,3	-	-
Communes			
○ Kantchari	93,3	72,5	20,8
○ Botou	51,3	1,8	49,5
○ Diapaga	48,2	35,8	12,4
○ Di	8,8	62,2	-53,4
○ Kassoum	60,4	52,3	8,1
○ Lanfièra	-	0	
○ Nouna	60,1	25,4	34,7
○ Barani	0	1,8	-1,8
○ Bomborokuy	12,4	11,3	1,1
Statut du répondant			
○ Bénéficiaire R1	61,8	48,1	13,7
○ Non-Bénéficiaire R1	41,4	53,8	-12,4
Sexe du répondant			
○ Masculin	50,1	54,9	-4,8
○ Féminin	55	43,4	11,6
Âge du répondant			
○ Jeunes	46	-	-
○ Adultes	54,6	-	-

Source : données de l'enquête

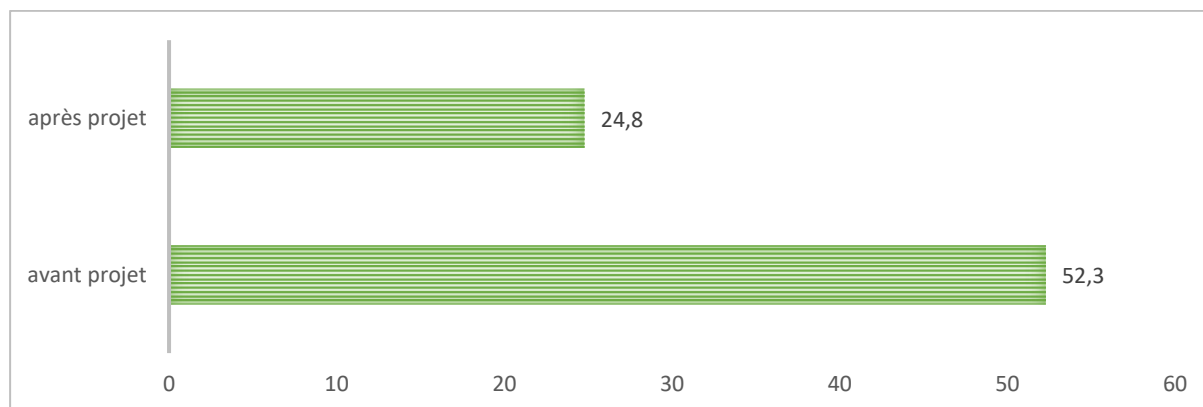
Selon le sexe, les femmes tout comme les hommes considèrent à plus de 50% que les produits d'activités médiatiques ont contribué à améliorer leur perception des autres communautés et opinions sur les conflits qui les affectent. Cette proportion est plus élevée pour les femmes que pour les hommes soit 50,1% contre 55%.

En ce qui concerne le statut, aux termes du projet, 61,8% des bénéficiaires directs contre 41,4% des bénéficiaires indirects considèrent que les produits d'activités médiatiques ont contribué à améliorer leur perception des autres communautés et opinions sur les conflits qui les affectent.

R5IND4 : % des répondants dans les communes ciblées qui attestent que les mécanismes locaux de gestion des conflits contribuent à une amélioration de la prévention et de la gestion des conflits locaux

Les résultats du projet ont montré que les actions qui ont été mises en œuvre sur le terrain n'ont pas eu d'impact significatif sur cet indicateur. Il est constaté un écart négatif, car à la situation de référence 52,3% des répondants des communes ciblées attestent que les mécanismes locaux de gestion des conflits contribuent à une amélioration de la prévention et de la gestion des conflits locaux. Ce pendant en 2024, seulement 24,8% des répondants apprécient positivement l'indicateur, laissant constater une variation de -27,50%.

Graphique 21 : État et variation de l'indicateur avant et après le projet



Source : données de l'enquête

À la fin de la mise en œuvre du projet, il a été révélé qu'environ 24 % des répondants hommes comme femmes des communes ciblées attestent que les mécanismes locaux de gestion des conflits ont contribué à une amélioration de la prévention et de la gestion des conflits locaux.

Pour ce qui est du statut, 19,20% des bénéficiaires directs contre 32% des bénéficiaires indirects affirment que les mécanismes locaux de gestion des conflits ont contribué à une amélioration de la prévention et de la gestion des conflits locaux.

Conclusion et recommandations

Conclusion

Cette étude avait pour objectifs d'analyser les perceptions des bénéficiaires du PROGRESS dans 9 communes du Burkina Faso. De l'analyse des données collectées auprès de 926 individus, l'étude met en lumière plusieurs résultats significatifs et des défis persistants.

Globalement, le projet a réussi à améliorer la prise en compte des opinions des bénéficiaires par les institutions locales, ce qui témoigne d'une meilleure inclusion des communautés dans les processus décisionnels. De plus, une amélioration des relations inter/intracommunautaires et inter/intrareligieuses a été observée, bien que des variations subsistent dans certains domaines. Cependant, des défis persistent, notamment, une diminution significative de la prise en compte des préoccupations relatives aux ressources naturelles et aux services de base par les institutions locales. Cela souligne la nécessité de renforcer les efforts pour intégrer les préoccupations des bénéficiaires dans les processus décisionnels locaux, en mettant l'accent sur la transparence et la redevabilité dans certaines localités et au profit de certains groupes spécifiques.

L'étude met en évidence le renforcement des capacités des acteurs locaux dans la gestion des conflits, ce qui souligne l'importance de poursuivre les efforts dans ce domaine en favorisant le partage de bonnes pratiques et l'apprentissage continu.

Enfin, la comparaison des données avec l'étude BaseLine suggère que le projet a contribué à la diminution des conflits communautaires, avec une augmentation notable du pourcentage de bénéficiaires attribuant cette diminution aux actions du projet. Pour la durabilité des acquis, il est essentiel de capitaliser sur ces perceptions positives en renforçant et en soutenant les mécanismes locaux de prévention et de gestion des conflits, tout en garantissant leur durabilité à long terme.

Sur la base de ces constats, l'étude tire leçons et recommandations synthétisées dans les paragraphes qui suivent.

Leçons et recommandations

- **Leçon 1**

Le succès de PROGRESS illustre de manière convaincante que, même dans des contextes de crise significative, les projets visant à renforcer la cohésion sociale peuvent générer des impacts importants.

Cette réussite souligne ainsi l'efficacité des interventions ciblées pour améliorer les relations intercommunautaires et promouvoir la stabilité sociale, même dans des environnements marqués par l'instabilité et les défis sécuritaires.

- **Recommandations 1.1**

Dans ce contexte social particulier du Burkina Faso, les résultats probants de PROGRESS marquent la pertinence et l'urgence de poursuivre les efforts dans la direction prise par le projet. Il est donc vivement recommandé de renforcer et d'élargir les actions du projet afin de consolider les progrès réalisés jusqu'à présent.

En soutenant les initiatives existantes et en intensifiant les mesures visant à promouvoir la paix et la cohésion sociale, le projet peut contribuer davantage aux efforts du gouvernement burkinabè pour instaurer un climat de stabilité et de réconciliation au sein de la société.

- **Leçon 2**

Bien qu'ayant été globalement un succès, les améliorations et gains produits par PROGRESS ne bénéficient pas de la même manière aux différentes localités et groupes bénéficiaires.

Par exemple, en ce qui concerne les relations inter/intracommunautaires et inter/intra-religieuses, l'étude a relevé des améliorations, mais aussi des baisses observées pour certaines catégories de cibles. Des baisses sont également enregistrées pour la prise en compte des opinions dans la gestion inclusive et équitable des conflits communautaires, l'opinion sur l'efficacité des mécanismes locaux de gestion des conflits, etc.

- **Recommandation 2.1**

Identifier les facteurs spécifiques qui ont contribué à la diminution des relations intergénérationnelles et intrareligieuses, et concevoir des interventions ciblées pour renforcer ces aspects des relations communautaires.

- **Recommandation 2.2**

Capitaliser sur ces perceptions positives en renforçant et en continuant à soutenir les mécanismes locaux de prévention et de gestion des conflits. Pour la durabilité des acquis, cette capitalisation devra s'intéresser particulièrement aux modalités de transfert des bonnes pratiques aux leaders communautaires et à l'administration locale.

- **Recommandation 2.3**

Poursuivre les efforts de renforcement des capacités des acteurs locaux dans la gestion des conflits, en mettant l'accent sur le partage de bonnes pratiques et l'apprentissage continu.

- **Leçon 3**

L'inclusion des communautés dans les processus décisionnels est importante et possible. Avec les activités menées par PROGRESS, l'amélioration significative de la prise en compte des opinions des bénéficiaires dans les localités d'intervention l'atteste. Le pourcentage des bénéficiaires estimant que leurs opinions ont été prises

en compte par les institutions locales a augmenté de manière remarquable, passant de 18,76% à 63,6%.

- **Recommandation 3.1**

Renforcer et pérenniser les mécanismes de participation citoyenne dans la gouvernance locale mis en place et/promu, en continuant à encourager l'écoute et la prise en compte des opinions des bénéficiaires dans les processus de décision au niveau local. À ce titre, la sensibilisation et le rapprochement administration locale-communauté sont des outils

ANNEXES

Annexe 1 : TDRs

Annexe 2 : Liste des indicateurs

Annexe 4 : Fichiers base de données